BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

69ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 4049 du Mardi 20 Avril 2021 - 69e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

CONGO

Denis Sassou-Nguesso a prêté serment en présence de dix-neuf Chefs d'Etat africains

(P.3)

CLOTURE DE LA SESSION PASTORALE ANNUELLE DE LA CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

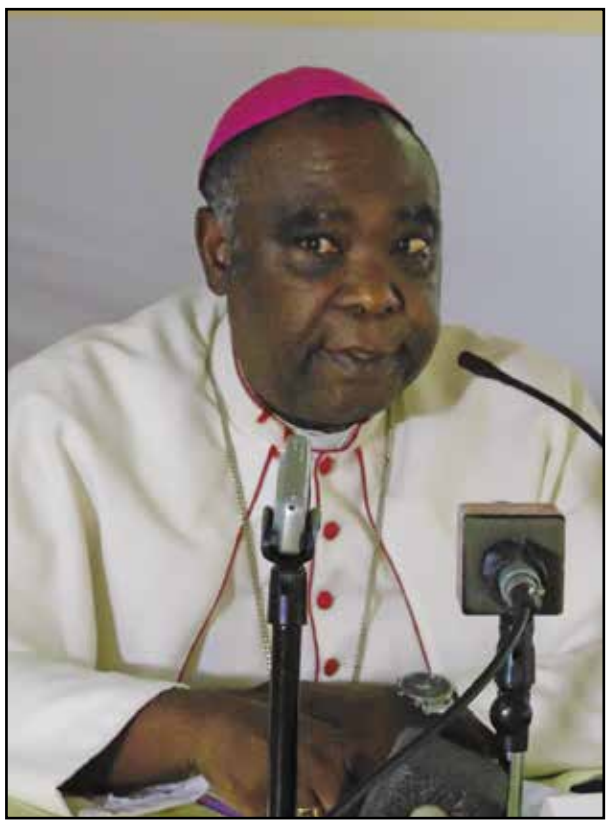

(Ph. d'arch.)

Mgr Daniel Mizonzo s'est réjoui du bon déroulement des travaux

(P.10)

TRAITEMENT DES CANCERS DE LA PEAU CHEZ LES ALBINOS

Plus de trois cents personnes traitées par l'AJCA

(P.11)

EDITORIAL

Dans l'attente

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA (à côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement), Centre-ville, Brazzaville.
Tél.: (00242)04.418.20.81/06.540.59.45,
B.P.: 15.244
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com République du Congo

ANNONCE LEGALE
CONSTITUTION
XPERT

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
Au Capital de 1.000. 000 FRANCS CFA
Siège Social: 11, rue Bohoulou, quartier Moukondo, Moungali
RCCM: CG-BZV-01-2021-B12-00117
REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA—GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 1er avril 2021, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 06 avril 2021 sous Folio 062/7, numéro 0788, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée (S.A.R.L) ;
Objet social: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
*La représentation des marques;
*L'étude et les conseils en marketing ;
*L'import et l'export ;
*La transformation et le reconditionnement des produits agricoles ;
*Les prestations de services (vente des produits, service après-vente) ;
*Le commerce général (vente des liqueurs et spiritueux...).
Dénomination: XPERT ;
Siège social: 11, rue Bohoulou, quartier Moukondo, Moungali, Brazzaville, République du Congo ;
Durée: quatre-vingt—dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation prévus par les statuts.
Capital Social: UN MILLION (1. 000. 000) de FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10. 000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par les associés;
Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 1er avril 2021 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 06 avril 2021, sous folio 062/6, numéro 0787, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont intégralement été libérées par les associés.
Gérance: aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Constitutive en date à Brazzaville du 1er avril 2021, Monsieur M'POUSSA TOURE Giscard Patrick, de nationalité congolaise, demeurant à Brazzaville, a été désigné comme premier gérant;
Immatriculation au RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 12 avril 2021, sous le numéro CG-BZV-01-2021-B12-00117.

Fait à Brazzaville, le 14 avril 2021

Pour avis,

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431, Tél.: 05 736.64.64
République du Congo

INSERTION LEGALE
«JEDIDJA» SCOOPS

Société Coopérative Agricole Simplifiée
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: Village Liambou, Sous-Préfecture de Hinda, Département du Kouilou
RCCM: CG-PNR-01-2021-K10-00001
Pointe-Noire - République du Congo

Suivant acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 03 mars 2021, enregistré à Pointe-Noire, le 08 mars 2021, folio 046/3, n° 563; il a été constitué une société ayant pour:

FORME: Société Coopérative Agricole Simplifiée (SCOOPS);

OBJET:
La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
- L'agriculture: culture et élevage;
- La pêche;
-La transformation agricole et vente ;
- L'importation de tous articles liés à l'activité ;

Et, généralement, la société pourra exercer ou développer des activités connexes se rapportant à l'activité principale ci-dessus.

DENOMINATION: JEDIDJA» SCOOPS;

SIEGE SOCIAL: Département du Kouilou, village Liambou, Sous-Préfecture de Hinda, République du Congo ;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.;

PRESIDENCE: Monsieur Steve Euclide BOUILOU est nommé en qualité de Président de la Société Coopérative Agricole Simplifiée pour une durée de Trois (3) ans ;

RCCM: CG-PNR-01-2021-K10-00001 ;

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2021-K-00003.

Fait à Pointe-Noire, le 14 avril 2021.

Pour avis,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire.

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI Notaire sise
à Brazzaville (République du Congo)
195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali
1 er étage Immeuble «MA RECONNAISSANCE»
B.P.: 14745 - Tél: (+242) 06 605 32 71//05 516 70 79
E-mail: etudepongui2@gmail.com

SAHAM ASSURANCE CONGO

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Entreprise régie par le Code des Assurances «CIMA» au capital de 4 510 000 000 de Francs CFA
Brazzaville (République du Congo)
Rond-point City Center, rez-de-chaussée Immeuble CNSS, Centre-ville
RCCM: CG/BZV/11 B 3065

NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR

Aux termes du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du huit octobre deux mil vingt de la société SAHAM ASSURANCE CONGO SA, reçu en dépôt au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire titulaire d'un office notarial de résidence à Brazzaville, le deux avril deux mil vingt et un et enregistré le même jour à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 062/3 numéro 0549, les administrateurs ont procédé à la:

- nomination de Monsieur Ilyes HASSIB, comme nouvel Administrateur, en remplacement de Monsieur Pierre Edouard FRAIGNEAU, Administrateur démissionnaire et ce pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Dépôt légal un exemplaire du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du huit octobre deux mil vingt a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le six avril deux mil vingt et un, enregistré sous le numéro 21 DA 74.

Mention modificative des présentes a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de la société «SAHAM ASSURANCE CONGO» SA sous le numéro: M2121 - 145.

Pour avis et mention,
Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire.

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

Sélection d' une organisation de la Société Civile Sous Récipiendaire (SR) pour la mise en œuvre de la subvention du Fonds mondial pour la lutte contre le Paludisme et le renforcement du système de santé en République du Congo.
Relance Zone 1: Brazzaville, Plateaux, Pool, Lekoumou.

Depuis 2018, la République du Congo bénéficie de l'appui financier du Fonds Mondial. Cet appui continue avec l'approbation de la note conceptuelle soumise par le Congo couvrant la période de Janvier 2021 à Décembre 2023. Catholic Relief Services (CRS) a été retenue comme Principal Récipiendaire (PR) par le Comité de Coordination National des subventions du Fonds mondial (CCN) pour la mise en œuvre de la nouvelle subvention Paludisme. L'objectif de la subvention est de réduire la morbidité et mortalité liées au paludisme à travers des interventions dans les domaines suivants:
- La prise en charge des cas
- La distribution de MILDA en routine et en campagne
- La prévention du paludisme chez la femme enceinte à travers le Traitement Préventif Intermittent (TPI),
- Le renforcement du système de santé à travers l'appui au système d'information sanitaire et à la santé communautaire.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la subvention, CRS souhaite recruter une organisation de la Société Civile comme sous-récipiendaire et partenaire de mise en œuvre, dans la zone d'intervention selon la répartition départementale suivante:
Zone 1: Brazzaville, Plateaux, Pool, Lekoumou

Le formulaire de soumission des candidatures ainsi que les termes de référence détaillés de la présente manifestation d'intérêt peuvent être retirés gratuitement au Bureau de CRS près de l'école Remo, Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique, ou par email à Monsieur le Représentant Résident de CRS/RoC, email: *bidcg@crs.org*

Pour chaque soumission, les cinq lots de documents listés incluant le formulaire de soumission des candidatures et ses annexes, ainsi que les pièces administratives doivent parvenir à CRS sous pli fermé dans une seule enveloppe contenant cinq autres enveloppes (soit une enveloppe par lot) avec la mention «Manifestation d'intérêt SR, NFM 3», au secrétariat de CRS, sis près de l'école Remo, Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique au plus tard le 30 Avril 2021 à 12h00. L'ouverture des plis se fera lors d'un atelier de sélection la semaine du 3 Mai 2021 par le panel de sélection.

Les candidats ayant besoin de clarifications sur les termes de référence peuvent envoyer leurs questions à l'adresse suivante au plus tard le 25 Avril 2021: bidcg@crs.org en indiquant dans la ligne objet: «Manifestation d'intérêt SR, NFM3».

CONGO

Denis Sassou-Nguesso a prêté serment en présence de dix-neuf Chefs d'Etat africains

Proclamé vainqueur de la présidentielle du 21 mars 2021 avec 88,40% des suffrages exprimées, Denis Sassou-Nguesso, 78 ans, a été investi vendredi 16 avril, pour un nouveau mandat de 5 ans à la tête du Congo, au cours d'une audience publique et solennelle de prestation de serment du Président de la République de la Cour constitutionnelle, présidée par Auguste Iloki, son président.

Denis Sassou Nguesso

Ils étaient dix-neuf Chefs d'Etat africains à faire le déplacement de Brazzaville pour cette cérémonie d'investiture: Idris Déby Itno (Tchad), Alassane Dramane Ouattara (Côte d'Ivoire), Macky Sall (Sénégal), Félix Antoine Tshisekedi (RDC), Georges Weah (Libéria), Rock Marc Christian Kaboré (Burkina-Faso), Teodoro Obiang Nguema Mbasogo (Guinée Equatoriale), Alpha Condé (Guinée Conakry), Mohamed Bazoum (Niger), Faustin Archange Touadera (RCA), Umaru Sissoco Embalo (Guinée Bissau), Faure Gnassingbé (Togo), Nana Akufo Addo (Ghana), Mohamed Ould El-Ghazaouani (Mauritanie), Evariste Ndayishimiyé (Burundi), Joao Lourenço (Angola), Bah Ndaw (Mali), Hage Geingob (Namibie), Sahle-Work Zewde (Ethiopie).

L'Algérie, le Cameroun, le Gabon, le Rwanda se sont fait représenter par leurs premiers ministres. Tandis que la Gambie, le Nigéria, le Kenya, les Comores et la France, par des ministres. Le Soudan par l'un des membres du Conseil souverain.

La secrétaire générale de l'OIF, Louise Mushikiwabo, était aussi présente, tout comme le gouverneur de la BEAC, les présidents de la BDEAC et de la BAD; les présidents des Commissions de l'Union africaine et de la CEMAC, le secrétaire général de la CIRGL et le représentant spécial du secrétaire général des Nations-Unies pour l'Afrique centrale.

L'Afrique du Sud et l'Ouganda se sont fait représenter par leurs ambassadeurs accrédités au Congo. L'ancien président du Bénin, Thomas Boni Yayi, et l'ex star camerounaise du football, Samuel Eto'o, étaient également venus à la cérémonie.

Le président de la Cour constitutionnelle a demandé au greffier, Emmanuel Poupet, de donner lecture de la décision sur les recours aux fins d'annulation et du report de l'élection présidentielle et portant proclamation des résultats définitifs.

Les chefs d'Etat présents dans la salle

Auguste Iloki a invité le président élu à prêter le serment prévu à l'article 77 de la Constitution du 25 octobre 2015. La main droite levée, tendue et ouverte, Denis Sassou-Nguesso a juré de respecter et de faire respecter la Constitution et de défendre la Nation et la forme républicaine de l'Etat; de remplir loyalement les hautes fonctions que la Nation et le peuple lui ont confiées; de garantir la paix et la justice à tous; de préserver l'unité nationale et l'intégrité du territoire national, la souveraineté et l'indépendance nationales.

Vue de la parade militaire

Le Président de la République entouré des membres de la Cour constitutiionnelle

Après quoi, le président de la Cour constitutionnelle a pris acte de ce serment et déclaré Denis Sassou-Nguesso installé dans ses fonctions de Président de la République.

Dans son discours, Auguste Iloki a marqué la satisfaction de son Institution d'avoir assuré, selon lui, *«sans ambages les attributions constitutions de veiller à la régularité de l'élection présidentielle».*

En effet, la Cour constitutionnelle avait déployé à travers les douze départements que compte le pays, ses propres observateurs.

Sur les contentieux nés de l'élection présidentielle, il a fait savoir que la Constitution et la loi organique renseignent que la Cour constitutionnelle ne saurait être ramenée au niveau du juge de la fiction ou d'humeur et des désidératas souvent formulés sous le prisme réducteur et déformant du repli sur soi.

La Cour constitutionnelle, a-t-il dit, *«décide sur la base des faits concrets établis par des preuves irréfutables en fonctions des prévisions constitutionnelles ou légales».*

A noter que trois opposants avaient déposé des recours aux fins d'annulation et du report du scrutin qui ont tous été rejetés. Le principal adversaire, Guy Brice Parfait Kolélas, est décédé de la COVID-19 le lendemain du scrutin sur son chemin d'évacuation sanitaire en France. Son inhumation provisoire tarde toujours.

Auguste Iloki a rappelé les défis qui attendent le Président de la République. Il s'agit de l'ordre sanitaire, économique et social. *«Vous avez vu et entendu au moment de la campagne électorale, les Congolais dans toute leur diversité. Ils vous ont exprimé leurs voix, leurs angoisses et leurs attentes. Les Congolais viennent de jouer leur partition. Ils attendent de vous, une part de réciprocité à la hauteur des suffrages exprimés en votre faveur. Le tout économie en vue du tout social reste encore d'une impérissable et pertinente actualité dans le cadre d'une réponse globale à leurs doléances»*, a-t-il déclaré.

Sur le fond de cette relation contractuelle, *«vos compatriotes sont en train d'attende tout de votre expérience tant des hommes que des affaires. La Cour constitutionnelle espère que tout sera mis en œuvre pour que votre mandat s'exécute au plus grand bonheur de tous les Congolais»*, a-t-il conclu.

Après la lecture du procès-verbal constatant la prestation de serment du Président de la République, par le greffier de la Cour constitutionnelle, Denis Sassou-Nguesso a prononcé son discours d'investiture. Une parade militaire ponctuée par 21 coups de canon, a été exécutée sur l'esplanade du Palais des congrès.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Dans l'attente

Dans quelques jours, ou dans quelques semaines». C'est ainsi que le Président de la République nous a annoncé la formation attendue du nouveau Gouvernement du pays. Dans son discours d'investiture le 16 avril dernier, au Palais du Parlement, le Président de la République s'est cru obligé de tempérer les attentes de tous ceux qui espèrent être ou rester ministres, sans se montrer plus précis dans les délais.

Il est vrai que la rue bruit de toutes sortes d'hypothèses, dont une seule est retenue pour sûre : le Président de la République devra bien, a terme, former un nouveau Gouvernement. Il aborde un nouveau mandat de cinq ans, il a présenté le catalogue d'intentions, d'ailleurs contenues dans son projet de société, il devra donc bien s'entourer de femmes et d'hommes neufs. Variés dans leur origine et non pas simples courtisans de proximité.

Cela va de la création d'emplois (notamment dans une agriculture modernisée), en passant par plus de sécurité (y compris sociale) aux Congolais et l'amélioration de l'économie. Sans oublier l'arlésienne de la lutte contre la corruption dont on attend toujours de voir si elle ramènera effectivement hors du marigot *«les gros poissons»* (Sic) qui continuent de barboter allègrement dans les eaux troubles (autour de lui) de la dilapidation effrénée sans sanctions des deniers publics.

On suppose que si les défis auxquels il a promis de s'attaquer *«fermement»* sont anciens, et si cette volonté a été mille fois exprimée, on ne pense pas que c'est avec les mêmes personnes avec qui il a bouclé le précédent mandat qu'il va conduire le suivant. Certes, il a ses fidèles inamovibles, la pression du clan, mais une dose de nouveauté sera nécessaire pour un programme crédible Le précédent Gouvernement avait été celui de la jeunesse et de la parité hommes-femmes, il n'est pas certain que cette seule combinaison ait débouché sur autre chose que les récriminations habituelles.

Donc, nous sommes partis pour attendre, en trépignant, le nouveau Gouvernement. Des rumeurs qui circulent dans le caniveau, invérifiables par définition, on apprend que les féticheurs feraient actuellement fortune, voyant défiler dans leurs cahutes les amateurs d'oracles, voulant savoir des cauris ou des kolas s'ils restent dans l'équipe des retenus.

Le Congo a eu son Président, il attend son Gouvernement, puis attendra ses députés et ainsi de suite. Sous le même ciel, nous sommes invités à garder l'espérance des trois mandats précédents ; les reporter au mandat actuel ou au mandat suivant et à ne pas nous lasser d'attendre.

Albert S. MIANZOUKOUTA

DISCOURS D'INVESTITURE

Le chef de l'Etat s'engage à appliquer une politique de tolérance zéro

Dans son discours d'investiture, le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a pris l'engagement de consolider un État de droit engagé sur la voie de la prospérité. Il a promis appliquer à l'encontre des détournements de fonds, de l'enrichissement illicite et du favoritisme, une politique de tolérance zéro.

Le Président élu a rappelé que par le vote du 21 mars dernier, *«le peuple a choisi la paix, la stabilité et le développement».* Il a rassuré les Congolais qu'il mettra tout en œuvre pour répondre à leurs attentes et à leurs exigences.

Denis Sassou-Nguess a rendu hommage à Guy Brice Parfait Kolélas, emporté dans la dernière ligne droite par le coronavirus.

Il a reconnu que la *«marche vers le développement»,* projet de société sur la base duquel il avait été élu en 2016, avait été lancée dans un contexte politique et économique délicat, *«et sa mise en œuvre s'est faite dans des conditions encore plus difficiles».*

Face à la pandémie de COVID-19, *«notre peuple a consenti d'énormes sacrifices, y compris au prix de sa foi... Ces sacrifices n'ont pas été vains puisqu'ils nous ont permis, jusqu'à ce jour, d'éviter l'hécatombe annoncée pour l'Afrique»,* a affirmé Denis Sassou-Nguesso.

Tout en annonçant l'intensification de la campagne de vaccination, le chef de l'Etat a pris l'engagement de consolider, pendant le mandat qui s'ouvre, un État de droit engagé sur la voie de la prospérité.

Denis Sassou-Nguesso a affirmé qu'il a toujours été et serait le Président de tous les Congolais, sans exclusive, en particulier celui de la jeunesse. Il a rappelé les principaux axes du programme qu'il entend appliquer durant son nouveau quinquennat. *«La marche que nous nous proposons de poursuivre ensemble s'articule autour de 9 axes, eux-mêmes structurés en trois pôles de gouvernance, à savoir: la gouvernance institutionnelle et systémique; la gouvernance économique et financière attractive; la gouvernance sociale et solidaire».*

Le chef de l'Etat veut d'un Etat protecteur, un Etat de droit, où la gouvernance publique opère dans la transparence et sous le contrôle des élus du peuple. *«Je veux un Etat protecteur qui restaure son autorité et qui réforme son administration. Car s'il existe un défaut récurrent au sein de notre administration et auquel J'entends mettre un terme, c'est bien celui-ci: on légifère, mais les décrets d'application tardent le plus souvent à venir; et quand ils existent, c'est la volonté de les mettre en œuvre qui est la plupart du temps aux abonnés absents. En résumé: ce ne sont pas les outils qui manquent, c'est le courage de s'en servir. Eh bien, ce courage, soyez-en persuadés, ne nous manquera pas. Nous l'aurons, Je m'y engage, pour lutter contre les antivaleurs dans les administrations et les organismes publics. Nous l'aurons pour élaborer une politique nationale de lutte contre la corruption et renforcer les moyens dont sont dotés la Haute autorité, l'inspection générale des finances et le Contrôle général de l'Etat. Nous l'aurons pour appliquer à l'encontre des détournements de fonds, de l'enrichissement illicite et du favoritisme, une politique de tolérance zéro. J'y veillerai, avec vigilance et sans faiblesse»,* a-t-il promis.

En ce qui concerne la gouvernance économique et financière attractive, *«il s'agira de relancer une économie durement éprouvée depuis six ans, d'accélérer sa diversification et de favoriser la création d'emplois. J'entends à la fois rétablir les grands équilibres macro- économiques et ne plus accepter, ni le creusement du déficit de la balance des paiements, ni l'accroissement de la dette extérieure».*

Pour cela, *«il faut améliorer le climat des affaires; simplifier et alléger la fiscalité; améliorer l'environnement juridique et judiciaire des entreprises; développer les mécanismes d'appui financier et non financier aux PME congolaises, pour un meilleur accès au crédit; sensibiliser le gouvernement et les administrations sur les réalités du secteur privé; promouvoir l'entrepreneuriat; faire migrer les acteurs du secteur informel, véritable vivier d'emplois, vers le secteur formel».*

Parlant des zones économiques spéciales, Denis Sassou-Nguesso s'est attardé sur celle de Pointe-Noire qui, par sa position, va développer les principaux pôles industriels, touristiques, technologiques et universitaires. *«C'est d'ailleurs dans cette zone que va être construite la deuxième raffinerie nationale de pétrole, la construction de la 3e Université du Congo».*

Pour lui, son nouveau mandat doit avoir pour priorité la révolution agricole que le pays attend. *«Cette ambition d'indépendance alimentaire sera créatrice d'emplois pour les jeunes qui participeront activement, non pas à l'agriculture de nos ancêtres, mais à une agriculture modernisée et mécanisée, au rendement efficace et au potentiel infini, intégrée dans les échanges régionaux et mondiaux»,* a-t-il souligné.

«Il en sera ainsi avec l'usine de fabrication des tracteurs, qui devrait très vite démarrer ses activités dans la zone industrielle de Maloukou, elle-même appelée à être totalement opérationnelle dès l'année prochaine», a-t-il ajouté.

Le Chef de l'Etat veut instaurer un Etat protecteur, qui n'est pas simplement la sécurité physique des personnes et des biens, *«c'est aussi l'électricité et l'eau potable pour tous, des soins de santé de qualité pour tous avec, entre autres, la rénovation du CHU de Brazzaville, l'achèvement et l'équipement de l'hôpital central des Armées et des douze hôpitaux généraux des départements. L'Etat protecteur, c'est la couverture d'assurance maladie universelle et que J'entends rendre effective durant ce mandat. L'Etat protecteur, c'est une éducation primaire, secondaire et universitaire inclusive, performante et qualifiante pour tous, avec des possibilités d'apprentissage offertes aux citoyens tout au long de la vie. L'Etat protecteur, ce sont des villes vertes, saines, débarrassées de leurs quartiers précaires et de leur habitat anarchique. Enfin, l'Etat protecteur est tout entier dans l'engagement suivant de mon projet de société et que j'entends, comme tous les autres, respecter et faire respecter: il s'agit de doter tous les villages de plus de 100 habitants que compte notre pays d'un dispositif de fourniture d'eau potable, d'une connexion au réseau d'électrification rurale et d'un centre de santé intégrée»,* a fait savoir le chef de l'Etat.

Denis Sassou-Nguesso

A un peu de peu plus de six mois de la COP26 prévue à Glasgow, en Ecosse, en novembre, Denis Sassou-Nguesso a promis de donner au Congo la dimension mondiale qu'il mérite en matière de protection de l'environnement et de la biodiversité. *«De défendre la forêt du bassin du Congo. Depuis la déforestation de l'Amazonie, le monde peut compter sur nos forêts équatoriales pour combler le manque d'oxygène de la planète. Et cet oxygène est africain. Un poumon africain qui fait respirer le monde. En synergie avec mes pairs Chefs d'Etat, Je veux redonner à l'Afrique sa place dans le concert des nations. Nous devons être en mesure de dire aux autres dirigeants du monde qu'ils ne peuvent pas décider de la politique environnementale sans nous. C'est ce positionnement de l'Afrique et du Congo qui nous fera à nouveau respirer et souffler dans le sens du progrès…On ne dira plus Afrique noire, mais Afrique verte»,* a-t-il fait savoir.

Le chef de l'Etat pense que le Congo n'est jamais aussi fort que lorsqu'il est uni. Dans ce combat pour un Congo fortifié, rénové, et réinventé, Denis Sassou-Nguesso entend rien faire seul. *«J'aurai besoin de chacune et de chacun d'entre vous».*

Il a recommandé au Gouvernement qui sera mis en place dans les prochains jours de transformer en programme effectif d'action, la vision et les engagements dont-il vient de dérouler les grandes lignes.

En inspirant des directions prioritaires définies dans le Plan national de développement 2018-2022, à savoir l'agriculture, l'industrie et le tourisme, il a annoncé la mise en place d'une Task-force afin de proposer au Gouvernement, en vue de la soumission au Parlement, d'un nouveau Plan 2022-2026, qui sera en adéquation avec son projet de société approuvé par les Congolais.

Il a promis veiller avec la plus extrême attention au strict respect des engagements pris devant le peuple lors du scrutin présidentiel du 21 mars 2021. *«car, il n'y a eu, à travers le choix de ma personne, qu'un seul vainqueur: le peuple congolais»,* a-t-il indiqué.

Cyr Armel YABBAT-NGO

PARTI POUR LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (PDC)

Les militants appelés à préserver la paix et la concorde nationale

Le président du Parti pour le développement communautaire (PDC), Donatien Itoua a organisé dimanche 18 avril dernier au siège de son parti, à Talangai, une rencontre citoyenne avec les militants et sympathisants de sa formation politique. Pour les remercier et féliciter pour leur mobilisation pendant le scrutin présidentiel du 21 mars 2021. Il les a encouragés à préserver la paix et la concorde nationale.

C'est dans une ambiance bon enfant que le président du PDC s'est adressé à ses militants et sympathisants. Par cette victoire, *«vous venez là de franchir une étape, celle de la présidentielle. Il reste une étape, celle qui concerne les législatives qui pointent déjà à l'horizon en 2022. Là, encore, vous êtes appelés à mouiller le maillot pour permettre au Président de la République d'avoir une majorité stable au Parlement. Vous avez intérêt à intensifier la mobilisation et corriger les quelques failles constatées pendant la présidentielle»,* a-t-il dit.

Donatien Itoua

Donatien Itoua a félicité la maturité du peuple congolais *«Aucun cas de violence n'a été constaté, c'est bon pour l'image du pays»,* a-t-il indiqué.

Il a promis que son parti garantit au président Denis Sassou-Nguesso, son soutien et entend l'accompagner dans sa lourde mission de diriger les destinées du pays.

Donatien Itoua a, en outre, demandé au Président de la République de mettre en œuvre le projet de société pour lequel il a été réélu, afin de soulager tant soit peu les souffrances des Congolais.

Pascal-Azad DOKO

NOUVEAU QUINQUENNAT DE SASSOU-NGUESSO

La fin de l'impunité?

Le Président Denis Sassou-Nguesso a entamé vendredi dernier un nouveau mandat de cinq ans. Dans son discours d'investiture, il a égrené les grands projets à réaliser au cours de ce quinquennat. Et parmi les grands problèmes, la question d'*«anti-valeurs»* a été évoquée. Le chef de l'Etat a une fois de plus condamné le phénomène, mais *«le peuple»* veut qu'il soit capable de signer, enfin, l'acte de décès d'impunité contre la délinquance économique et financière.

Pendant la revue des troupes

Depuis plusieurs années, le Chef de l'Etat appelle rituellement sans succès à éradiquer l'opacité, le clientélisme, le mauvais climat des affaires, l'immodestie de l'Etat et de ses serviteurs, le train de vie ostentatoire de celles et ceux que leur proximité avec le régime, notamment, a enrichi, le repli identitaire, etc. En 2014, faisant l'état de la nation, le Président Sassou-Nguesso était déjà monté au créneau dans un discours qui avait séduit plus d'un Congolais par sa virulence. Certains compatriotes n'en étaient pas revenus. Il avait même inspiré l'artiste-musicien Roga-Roga, auteur du titre ''Rupture''. Espoir déçu !

Le plus dur commence

Le Président avait, peut-on dire, donné l'impression de continuer à caresser tout le monde dans le sens du poil, y compris les hommes et les femmes qui méritaient d'être châtiés à la hauteur de leurs forfaits. Cette fois encore, Denis Sassou-Nguesso promet de lier la parole à l'acte. L'on peut en déduire que c'est maintenant que le plus dur commence. En tout cas, le Président de la République sera jugé aux résultats. *«Il est temps que cela cesse. Tout cela doit cesser !»*, martèle un acteur de la société civile. Le président a encore cinq ans pour corriger les ratés de ses mandats antérieurs. Et Dieu seul sait s'ils sont très nombreux.

Casting de raison

On reproche au Président Denis Sassou-Nguesso d'avoir toujours opéré des castings de sentiment, *«puisque l'homme est fidèle en amitié»*. De ce point de vue, des copains de jeunesse, des *«camarades de lutte»* et amis recommandés par le cercle familial ont été appelés à ses côtés. La suite, on la connaît. Certains d'entre eux se sont laissés aller à des actes qui ont entaché fortement ses mandats. *«Maintenant qu'il entend mener une lutte sans merci contre les ''antivaleurs'', Sassou doit opérer un casting de raison, c'est-à-dire celui qui favorise l'efficacité et l'efficience même si, pour cela, il doit sacrifier ses vieilles connaissances et autres puissants ou intouchables coupables de comportements amoraux»,* relève un analyste politique. *«Dans la même veine, il doit marquer de la distance vis-à-vis de tous les courtisans qui peuvent être tentés de le conduire sur le chemin périlleux du laxisme»,* poursuit-il.

Aujourd'hui, le Président Denis Sassou-Nguesso a encore l'opportunité de poser de grandes actions en faveur du Congo. Et ce ne sont pas les compétences qui manquent pour l'y accompagner. *«Il a l'obligation morale et politique d'aller les chercher où qu'elles se trouvent. L'essentiel est qu'elles soient des Congolais. Leur coloration politique ne devrait pas être un obstacle à leur implication à la résolution des grandes équations qui se posent au pays»*, souffle la rue.

En tout cas, le président est prévenu. A lui de faire en sorte que le mandat qui commence soit celui de la vraie rupture. La lutte sera longue, mais il serait fondé de méditer cet aphorisme: *«Là où le balai ne passe pas, la poussière ne s'en va pas d'elle-même»*. Menu fretin et gros poissons continuent de s'ébattre dans les eaux de la corruption qu'il a promis plusieurs fois de nettoyer.

Jean ZENGABIO

COOPERATION CONGO-FRANCE

Signature d'une convention de garantie pour financer des TPE et PME affectées par la crise

Le ministre français délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité, M. Franck Riester, a procédé vendredi 16 avril 2021, à la Case De Gaulle à Brazzaville, au lancement officiel au Congo de la garantie ''Choose Africa résilience'' accordée par le groupe Proparco/Agence française de développement (AFD) à la Société générale-Congo pour soutenir le financement des TPE et PME congolaises affectées par la crise économique. Une convention de garantie ''Choose Africa résilience'' a été paraphée par M. Franck Riester et M. Alain Calmels, directeur général de la Société générale-Congo.

Pendant la signature de la convention de garantie

La garantie ''Choose Africa résilience'' couvrira l'octroi de prêts au Congo pour un montant de 1,6 milliards de F CFA (2,5 ME). Cette initiative s'inscrit dans l'engagement pris à Ouagadougou en 2017, par le Président de la République française, Emmanuel Macron, afin d'accompagner la ''révolution'' de l'entrepreneuriat et de l'innovation en Afrique. Lancé en novembre 2020 en réponse à la crise, ce volet résilience d'un milliard d'Euros porte à 3,5 milliards d'Euros l'initiative ''Choose Africa'' de soutien aux start-up, TPE et PME en Afrique.

Une fois de plus, cette démonstration de solidarité, témoigne de tout l'engagement à long terme de la France à soutenir la marche vers le développement de la République du Congo et la diversification de son économie. La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre du Commerce, des approvisionnement et de la consommation M. Alphonse-Claude Nsilou, du ministre des Petites et moyennes entreprises, Mme Yvonne-Adelaïde Mougany.

«Nous connaissons tous le rôle majeur des petites et moyennes entreprises dans la création d'emplois, la croissance économique et l'innovation que ce soit en Afrique ou en Europe. Lancée en 2019 par le Président Emmanuel Macron, l'initiative ''Choose Africa'', mise en œuvre par le groupe AFD/Proparco a permis de soutenir des milliers des petits entrepreneurs grâce à des prêts de garantie, des accompagnements, etc. Grâce à la dégradation de la situation économique liée à la crise COVID-19, la France a amplifié son action de soutien au secteur privé africain. Doté d'un milliard d'Euro pour l'ensemble du continent africain, ''Choose Africa résilience'' s'inscrit dans cette dynamique. La Société générale est un partenaire historique et important de cette initiative. Plusieurs centaines de prêts ont déjà été accordés sur le continent grâce aux garanties octroyées par le groupe AFD/Proparco, des milliers d'emplois directs ou indirects ont été ainsi maintenus ou crées», a souligné M. l'ambassadeur François Barateau.

Pour M. Alain Calmels, *«c'est un plaisir de signer aujourd'hui cette convention pour poursuivre l'œuvre démarrée et accompagner l'économie congolaise par rapport aux difficultés rencontrées suite à la crise économique et sanitaire liée à la COVID-19».*

Le ministre Franck Riester a souligné, pour sa part, que cette signature est importante. *«Parce que nous sommes convaincus du tissu d'entrepreneurs dans l'économie. Cette initiative est un signal fort de la France pour l'économie africaine, elle permet de donner des moyens à des partenaires comme la Société générale qui accompagne les PME ici au Congo. C'est un accompagnement pertinent. Avec cette signature, nous avons pris la décision d'augmenter le volume de garantie pour permettre à la Société générale de prêter de l'argent aux PME congolaises qui en ont besoin. Et c'est un soutien fort pour le tissu des PME africaines, congolaises qui en ont besoin pendant cette crise sanitaire de bénéficier du soutien financier des partenaires comme la France».*

Durant son séjour, M. Franck Riester a aussi rencontré les conseillers du commerce extérieur de la France et l'ensemble des Chefs d'entreprises français établis au Congo, afin d'évoquer avec eux, notamment le climat des affaires et les perspectives du développement des relations économiques et commerciales entre les deux pays.

Alain-Patrick MASSAMBA

Coup d'oeil en biais

Grève, ça bouge encore dans l'Enseignement !

Après les enseignants volontaires, entrés normalement en grève le 13 avril dernier sur décision de la Coordination des diplômés des écoles professionnelles de l'enseignement (CDEPE), le tour est revenu samedi 17 avril 2021 aux enseignants prestataires et bénévoles membres du Comité national des prestataires du Congo de manifester leur colère contre le Gouvernement. Ils ont été appelés à observer eux-aussi un mouvement de grève illimitée sur toute l'étendue du territoire national à compter du lundi 19 avril à 7h. Les laissés-pour-compte de l'Enseignement ont décidé de mettre la pression en ce début du nouveau quinquennat du Président de la République.

Colère des décisionnaires de Canal FM contre leur administration

Les journalistes de radio Canal FM (ex-Radio rurale) ayant le statut de décisionnaires, ont bruyamment manifesté leur colère à l'endroit de leur administration en barricadant le bureau du directeur. Ils ont aussi chassé le chef du service administratif et financier. Ils disent protester contre la lenteur dans le traitement de leurs dossiers d'intégration à la Fonction publique et l'accumulation des arriérés de piges: 36 mois impayés dont 22 successifs. Vivant dans la précarité, ils ont durci leur position, dans l'espoir d'attirer l'attention de leur tutelle ministérielle.

Canicules et robinets à sec à Brazzaville

Ces derniers temps, chaque jour est synonyme de canicules à Brazzaville. Dans presque tous les arrondissements de la capitale, elles coïncident avec l'assèchement des robinets dans la plupart des ménages, remettant ainsi dans les rues de files de femmes et d'enfants en quête de points d'eau potable. Parce que l'eau de La Congolaise des eaux (LCDE) a cessé de couler des robinets, depuis plusieurs semaines dans certains quartiers. Dans son discours d'investiture, quand le Président de la République promet de doter tous les villages de plus de 100 habitants d'un dispositif de fourniture d'eau, les Brazzavillois disent ''chiche''. Car dans la capitale l'eau potable est une denrée rare depuis plusieurs décennies, alors dans les villages… !

Ils étaient présents et pimpants, mais Macron a déçu Brazzaville

Les collègues africains du Président Denis Sassou-Nguesso sont venus en nombre à Brazzaville à son investiture : dix-neuf chefs d'Etat. A leurs côtés, quatre Premiers ministres. Cette belle brochette était accompagnée de suites nombreuses aussi. On parle de près de 700 membres des différentes délégations. Dans les milieux proches de la majorité présidentielle, on se félicite de ces présences. Sauf que, selon Jeune Afrique, *«seul le nom de la personnalité désignée par le Président français Emmanuel Macron pour le représenter (NDLR : le ministre délégué, chargé du Commerce extérieur Franck Riester) a suscité une légère déception à Brazzaville».*

La mort des morts dans les cimetières

On se demande si les Congolais pensent encore à leurs morts. Le cimetière Mont-Kamba de Pointe-Noire, par exemple, se meurt. Là-bas, il faut chercher les tombes au milieu de grandes herbes de plus de deux mètres, comme on l'a vu dans un reportage de DRTV, chaîne de télévision privée. La nature ayant horreur du vide, ce cimetière est devenu le refuge des bandits et des reptiles. C'est le même scenario à Brazzaville. Les familles des défunts attendent seulement le 1er novembre pour aller nettoyer les tombes. Au cimetière de La Tsiémé, c'est le scandale : des maisons y ont poussé comme des champignons, et les enfants jouent entre les tombes. Des écoles privées y amènent les élèves pour les cours d'Education physique et sportive. A-t-on encore du respect pour nos morts?

S'agit-il d'un cas de détournement de fonds ?

Un cadre de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) a été relevé de son service par la direction générale. Cela coïncide avec les rumeurs de détournement de fonds, relayées par les réseaux sociaux. Nombreux s'interrogent pourquoi il n'y a pas eu ouverture d'enquête judiciaire sur cette présumée affaire de détournements de fonds dont certains bénéficiaires auraient une proximité avec le régime.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

ENVIRONNEMENT

Le parc zoologique et botanique de Brazzaville: deux vocations conjuguées.

La création du parc zoologique de Brazzaville remonte à l'année 1950 et son premier responsable fut M. Rousselot de nationalité française, entre 1952 et 1956. Depuis septembre 2018, Boniface Matingou est le 10e directeur du parc zoologique et botanique de Brazzaville. Situé au centre-ville de Brazzaville à l'intérieur de la réserve forestière de la Patte d'oie, le parc zoologique et botanique de Brazzaville est à la fois frontalier avec l'arrondissement 1 Makélékelé, 2 Bacongo et 4 Moungali. Boniface Matingou nous fait découvrir cette institution.

M. le Directeur, pouvez-vous nous parler de l'organisation administrative de la structure dont vous avez la charge?

** Le parc zoologique et botanique de Brazzaville comprend trois services: le service aménagement, le service nutrition et le service vétérinaire. Il ne se pose pas de problème de personnel.

Boniface Matingou

Oui, mais pourquoi l'expression «Parc zoologique et botanique»?

**L'expression *«Parc zoologique et botanique»* est une appellation conjuguée : zoologique d'une part et botanique de l'autre. A sa création, il était appelé parc zoologique de Brazzaville tout simplement. Suite à la signature de la convention de concession avec un concessionnaire qui le gère aujourd'hui, il est appelé *«Parc zoologique et botanique de Brazzaville»* par ce qu'il conjugue deux vocations: la conservation des espèces fauniques pour l'éducation, la visite par le public, la pédagogie d'une part, et la botanique pour la conservation des espèces végétales d'autre part.

Vue des abris des singes

Qelles sont les différentes espèces fauniques qui font l'admiration du public ici?

** Pour la petite histoire, le parc zoologique de Brazzaville a subi une destruction et une dégradation de sa gamme faunique suite aux événements socio-politiques de 1977 qui ont engendré la disparition de l'essentiel des espèces qu'il contenait. Ce sont des espèces qui faisaient la fierté du public brazzavillois avec le chimpanzé qu'on avait surnommé *«Grégoire»*, le lion, le gorille. Aujourd'hui, la faune du parc est réduite à sa simple expression par quelques espèces présentes à l'instar du crocodile, de la civette, du singe et de quelques oiseaux comme le perroquet, l'aigle et le milan. Les espèces végétales quant à elles, constituent la convoitise des chercheurs. Ici, la liste est longue. Les espèces représentées sont: le milletia feruginea, appelé aussi bois de fer, le terminalia superba ou limba, etc.

Comment se procurer les bêtes en cas de perte? N'importe quel citoyen peut vous vendre une jeune bête?

** Après la destruction ou la perte d'une espèce faunique, la Société C.R Multi-Services s'en occupe. C'est une société privée chargée de la gestion du parc, car elle possède toutes les techniques de capture et de transport dans les espaces aménagés.

Est-il autorisé aux usagers de donner une banane ou un morceau de pain aux animaux?

** l'alimentation des bêtes est strictement réservée aux services habilités pour éviter soit l'empoisonnement de ces dernières, soit des incidents. Tenez! Dans le passé, un lion a arraché la main d'une femme Sud-africaine dans les années 1980. Nous ne voulons plus assister à un tel scenario.

Pourquoi implanter un parc zoologique dans une ville comme la nôtre, quelle est son importance?

** Tout simplement parce que c'est d'abord un milieu de récréation ou de distraction, de réflexion, de recherches et de stages pour les étudiants et les chercheurs, de repos. Ensuite, c'est un milieu pédagogique pour toutes catégories de personnes.

Existe-t-il une coopération avec les parcs zoologiques d'autres pays?

**Effectivement, il existe des échanges avec l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Nous avons aussi l'Association africaine des parcs zoologiques. (AAPZ). La plupart de ces organismes sont basés en Europe. Comme vous le savez, nous vivons dans un village planétaire et les choses doivent rimer avec les conventions internationales.

****Avez-vous un appel à lancer aux visiteurs?***

**Avec la paix qui règne dans notre pays après 1997, nous réitérons notre invite pour dire au public que le parc zoologique et botanique de Brazzaville a repris ses activités; qu'il n'hésite pas à venir le visiter tous les jours de 08h à 17h.

Propos recueillis par
Victor GUEMBELA

COOPÉRATION

La France diffère le paiement de la dette du Congo

Un avenant à l'accord de suspension de paiement de la dette congolaise envers la France, d'une valeur de 57 millions d'euros (37,4 milliards de FCFA), a été signé au ministère des Finances, à Brazzaville, vendredi 16 avril 2021. Le document a été paraphé par Calixte Nganongo, ministre des Finances et du budget pour le Congo et Franck Riester, ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé du commerce extérieur et de l'attractivité, qui est venu représenter son pays à la cérémonie d'investiture du Président Denis Sassou-Nguesso. La cérémonie de signature a connu la présence de Ludovic Ngatsé, ministre délégué au Budget, M. François Barateau, ambassadeur de France au Congo et M. Rodolphe Adada, ambassadeur du Congo en France.

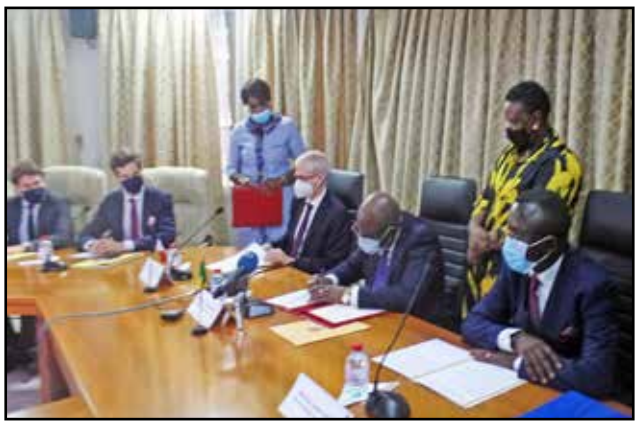

Pendant la signature du document

Le Club de Paris et le G20 avaient décidé le 15 avril 2020 de différer le paiement de la dette du Congo pour la période allant du 1er mai au 31 décembre 2020. La République française vient d'étendre la suspension du service de la dette pour une période allant du 1er janvier au 30 juin 2021. Le paiement de la dette va s'étaler sur 6 ans. Cet accord s'inscrit dans le cadre de l'initiative du G20 et du Club de Paris pour soutenir les pays vulnérables face à l'impact de la crise sanitaire. Les ressources ainsi libérées seront octroyées en priorité aux financements des dépenses visant à atténuer l'impact sanitaire, économique et social de la pandémie de COVID-19, au profit des populations les plus vulnérables.

«Cette signature montre le soutien indéfectible de la France à la République du Congo dans un moment de crise sanitaire qui touche le monde entier, dont la France et le Congo, avec des conséquences bien évidemment économiques et financières très importantes. L'initiative du Club de Paris et du G20 pour suspendre le service de la dette est un signal très fort d'accompagnement dans la gestion de la dette à un moment absolument très critique. Voilà pourquoi, nous avons voulu prolonger jusqu'à fin juin prochain cette suspension du service de la dette. Nous souhaitons encore aller plus loin dans l'avenir pour vous accompagner au cours de cette année 2021 difficile en terme de liquidité», a dit Franck Riester.

Franck Riester et Calixte Nganongo brandissant les parapheurs après la signature

Pour sa part, Ludovic Ngatsé a souligné que le Congo *«s'engage fermement à négocier avec tous ces autres créanciers officiels et bilatéraux un traitement du service de la dette»*.

A noter que le premier accord de suspension du service de la dette du Congo a été signé le 15 décembre 2020, à Brazzaville, entre François Barateau et Calixte Nganongo.

Philippe BANZ

DÉMOGRAPHIE

Définir les axes fondamentaux du prochain Plan stratégique UNFPA 2022-2025

Dans le cadre du processus de consultation globale au niveau mondial, en vue de l'élaboration du plan stratégique UNFPA pour la période 2022-2025, une réunion pluri-partenaire a été tenue en présentiel et en virtuel mardi 13 avril 2021. Elle a été coorganisée par le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) représenté par son représentant résident Mohamed Lemine Salem Ould Moujtaba, et la direction générale du Partenariat au développement du ministère du Plan, de la Statistique, par son directeur Aimé Blaise Nitoumbi.

Aimé Blaise Nitoumbi et Mohamed Lemine Salem Ould Moujtaba

Une cinquantaine de participants, responsables des conseils constitutionnels, cadres et techniciens des ministères, chercheurs-universitaires, représentants de la société civile et des organisations de femmes et des jeunes, représentant des populations autochtones et des personnes vivant avec handicap, ainsi que les staffs des autres agences du Système des Nations Unies, y ont pris part. Pour Aimé Blaise Nitoumbi, malgré la pandémie de coronavirus, *«nous avons protégé les activités qui ont été évaluées; examiné les projections pour les cinq années à venir afin de rendre véritablement les contributions qui feront l'adhésion de toutes les parties prenantes du Congo»*, a-t-il dit.

Mohamed Lemine Salem Ould Moujtaba a présenté la vision et les orientations du plan stratégique ainsi que la démarche à suivre. Selon lui, le plan stratégique qui est le cadre d'orientation globale de chaque organisation, est un cadre de planification établie sur une période à moyen terme.

Le FNUAP, a souligné son représentant, est une organisation des Nations Unies. Le mandat est un mandat attribué par les pays membres dont le Congo. L'organisation définit des priorités globales au niveau mondial, mais chaque pays a ses spécificités par rapport aux priorités. Chaque pays définit le cadre dans lequel il doit se retrouver par rapport à cette orientation globale. Ce qui est important dans les plans stratégiques c'est de recadrer l'ordre des priorités, de réfléchir sur les méthodes de travail.

«Avec le contexte actuel marqué par la crise économique et la pandémie à coronavirus, nous devons avoir les nouvelles idées pour trouver des modalités nouvelles de financement pour atteindre les objectifs», a-t-il dit souligné.

Les organisateurs et les participants

L'UNFPA travaille sur les questions liées à la santé de la reproduction. Il accompagne l'individu, quel que soit son sexe, son appartenance sociale, travaille sur la réduction de la mortalité maternelle, infantile, l'accompagnement des jeunes pour leur épanouissement.

Les trois résultats transformateurs au niveau global que le FNUAP souhaite atteindre sont: zéro décès maternel évitable, zéro besoin non satisfait (dans le cadre des études conduites par l'INS environ 18% des femmes en âge de procréer au niveau du Congo déclarent qu'elles ne souhaitaient pas avoir une grossesse ou d'enfants au moment précis, manque d'information), zéro violence basée sur le genre.

Toutes les contributions des partenaires ont été transmises à la direction exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population, pour leur considération dans le cadre de la préparation du Plan stratégique de l'UNFPA 2022-2025.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Qui me répondra?

Quota des femmes en politique: quelles sont les dispositions prises par les différents partis politiques?

Augustine METOULE, (Mokéko-Sangha)

CENTRAFRIQUE

Le président Touadéra annonce un dialogue national

Depuis sa réélection en décembre dernier, le président Faustin-Archange Touadéra s'emploie à asseoir le pays sur des bases pacifiées. Il opère des réformes institutionnelles, notamment au sein de l'armée qui reconquiert progressivement l'ensemble du territoire. Face à l'opposition qui a du mal à reconnaître son autorité, le président centrafricain répond par la main tendue et rassure autant qu'il peut. Ainsi, il a annoncé lundi 19 avril 2021 un dialogue républicain.

Faustin-Archange Touadéra

Faustin-Archange Touadéra a ouvert à Bangui les concertations nationales en vue du dialogue républicain. Elles préparent le grand dialogue républicain qu'il avait annoncé en mars dernier. Une rencontre des filles et fils de Centrafrique qui fait suite à sa réélection au terme d'élections controversées, qui avaient été perturbées par une coalition de groupe armés, la Coalition des patriotes pour le changement (CPC) depuis décembre 2020.

L'ouverture de ce dialogue était demandée depuis de longue date par les partis politiques d'opposition, tout comme par la communauté internationale. Le chef de l'Etat de la RCA devait recevoir lundi les premiers participants à ces consultations. Ce sont les 23 membres de la délégation de Bangui qui a dû ouvrir le bal au Palais de la Renaissance. Dès mardi 20 avril, ce sera au tour de la société civile: syndicats, associations et ONG qui se succèderont jusqu'à mercredi 21 avril. Viendront ensuite les confessions religieuses où protestants, catholiques et musulmans présenteront leurs doléances au président, vendredi 23 avril 2021. Après une journée consacrée aux préfectures et aux chefs traditionnels venus de tout le pays, les partis ou rassemblements politiques comme la COD 2020 clôtureront les concertations le mardi 27 avril.

Alors que s'ouvrent ces consultations, le pouvoir semble avoir exclu tout dialogue avec les représentants des groupes armés ou tout parti politique ayant montré un quelconque soutien à la Coalition des patriotes pour le changement. En revanche, au sein de l'équipe technique d'appui, on indique que les députés concernés par une procédure de levée d'immunité parlementaire pourront participer aux concertations.

Une fois les consultations compilées, le président Touadéra a promis que cela servirait de base à l'application de l'Accord de paix et de réconciliation national signé il y a plus de deux ans, et obtenu à l'issue d'âpres discussions à Khartoum, au Soudan.

Selon le chef de l'Etat, ces consultations nationales sont organisées dans le but de recueillir l'avis et les recommandations des Centrafricains. Il veut ainsi donner un coup d'accélérateur à la réconciliation nationale au lendemain d'élections générales marquées par des offensives rebelles dans plusieurs villes du pays, dont la capitale Bangui. Une manière de marquer son attachement à un dialogue républicain.

Azer ZATABULI

TCHAD

Les rebelles en route vers N'Djamena

Un premier affrontement au sol s'est déroulé samedi 17 avril dernier, entre l'armée tchadienne et les rebelles du Front pour l'alternance et la concorde au Tchad (FACT). Les combats ont eu lieu au nord de Mao, dans la province du Kanem, à plus de 300 kilomètres de N'Djamena la capitale.

Les rebelles menacent de prendre N'Djaména

En provenance de la Libye, les forces rebelles sont entrées dans le territoire tchadien le 11 avril dernier, avec un objectif précis: débarquer le maréchal Déby du pouvoir, que ce dernier a pris par les armes en chassant Hissen Habré du pouvoir en 1990.

Idriss Déby désormais entre urnes et canons

Le tout premier accrochage s'est déroulé dans le Tibesti, à l'extrême nord du pays. Aux dernières nouvelles, les rebelles gagneraient du terrain à l'intérieur des terres. A commencer par Mao dont la la province du Kanem qui partage la frontière avec le Niger, et qui se situe à 300 km de la N'Djamena. Certains habitants confiaient avoir cru que la ville était encerclée, samedi dernier. Ils se sont donc retranchés chez eux. Or, les combats se sont déroulés à une centaine de kilomètres de là.

A entendre certaines sources sécuritaires, ces combats ont été *«très durs et âpres, avec des pertes de deux côtés»,* sans autres précisions. Les rebelles se seraient ensuite retirés de la zone. Autre chose, seule une partie des rebelles aurait pris part aux combats. Une colonne de plusieurs centaines d'hommes à bord de dizaines de véhicules venus du nord. Les forces se sont divisées pour descendre vers Kanem. L'incertitude demeure quant à la localisation du reste des rebelles. Par précaution, les stations-service de la région ont été fermées.

Dans la capitale N'Djamena, au sud, des chars ont été postés à l'entrée de la ville. La population est également dans l'incertitude, autour notamment des communiqués des ambassades américaine et britannique qui appellent leurs ressortissants à quitter le pays.

Gaule D'AMBERT

NIGERIA

Aliko Dangote, l'homme le plus riche d'Afrique toujours inventif

Multimilliardaire nigérian, âgé de 62 ans, Aliko Dangote, a bâti sa fortune grâce au ciment. Il investit présentement dans le raffinage du pétrole pour que son pays, producteur de brut, ne soit plus obligé d'importer son essence.

Après avoir quitté l'aéroport de Lagos, une demi-heure à peine, l'avion effectue une descente au-dessus des paysages de l'Etat de Kogi dans le centre du Nigéria, on aperçoit des champs poussiéreux qui s'étendent parsemés d'une colonne d'arbres. De même, on y trouve des cheminées, des silos et des fourneaux. C'est l'usine Dangote cement d'Obajana, l'une des plus grandes cimenteries d'Afrique, où sont chargés quotidiennement un millier de camions. Avec une cinquième ligne de production en cours de construction, elle deviendra bientôt l'une des plus grandes du monde.

Aliko Dangote

Ce site a constitué pendant longtemps le pilier de la fortune de Dangote, l'homme le plus riche d'Afrique. A cela, il faut ajouter deux autres usines de ce même groupe au Nigéria. Aliko Dangote ne cesse jamais de dire que son avenir, mais aussi celui du continent africain, se trouvent en réalité sur la côte sud du Nigéria, située à soixante kilomètres de Lagos, sur une ancienne zone marécageuse près de l'Océan atlantique. Il y sera d'ailleurs bientôt implanté une usine de production d'engrais d'une valeur de 5 milliards de dollars. Juste à côté se dressera une immense raffinerie pétrolière de 12 milliards de dollars, également en cours de construction.

Si tout se passe comme prévu, ce complexe industriel fera de l'homme d'affaires le plus grand capitaine d'industrie du continent. Dangote's industries pourrait voir ses revenus annuels passer de 4 milliards de dollars à environ 30 milliards de dollars, soit près de 8% du Produit intérieur brut (PIB) du Nigéria. Des spécialistes du secteur, notamment ceux de CITAC, un cabinet-conseil installé à Londres (Angleterre) et spécialisé sur l'énergie en Afrique, ont émis des doutes sur le projet, évoquant des difficultés logistiques et financiers. Mais Aliko Dangote n'en démord pas. Cette raffinerie deviendra la plus grande d'Afrique, et certaineemnt, a déjà commencé à livrer le pétrole.

Le Nigéria pays d'Afrique de l'Ouest, et possédant les dixièmes plus grandes réserves de pétrole du monde, ne compte que quatre raffineries publiques, vieillissantes. Il importe pratiquement la totalité de sa consommation de carburant. L'immense raffinerie construite par Dangote pourrait à coup sûr mettre un terme à cette dépendance et aider à la production d'électricité, ce qui changera toute l'économie du Nigéria. En République du Congo, le multimilliardaire dispose depuis quelques années d'une cimenterie, implantée dans le département de la Bouenza et qui fait la fierté des Congolais. Dangote qui n'a pas encore fini avec ses réalisations est issu d'une riche famille de commerçants musulmans installés dans le Nord du Nigéria.

Alain-Patrick MASSAMBA

INDUSTRIE CULTURELLE

Appel à propositions du projet ACP-UE Culture

Le projet ACP-UE Culture «Créer en Afrique centrale» est cofinancé par le programme ACP-UE Culture, une initiative conjointe de l'Union européenne et de l'Organisation des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP). Il est mis en œuvre par un consortium de 4 partenaires (Interarts, Culture et développement, la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale et l'Institut national des Arts de Kinshasa). Dans le cadre du programme de communication du lancement de cet appel, la CEEAC devra organiser dans les tout prochains jours une cérémonie de lancement officielle sous le haut patronage du président de sa Commission, M. Gilberto da Piedade Verissimo. Il est à rappeler que cet important projet est logé au département de promotion genre et développement humain et social dirigé par Mme Yvette Ngandu-Kapinga, commissaire et coordonné par sa collaboratrice en charge du secteur Culture, Mme Kombile Southe Olympe.

Le projet «Créer en Afrique centrale» est un soutien aux industriels culturels et créatifs (ICC) d'Afrique centrale. Il est doté d'un budget de 1.050.000 euros. L'appel lancé est destiné à renforcer le rôle des ICC en tant qu'acteurs économiques, sociaux et culturels, dans l'objectif d'accroître des recettes du secteur créatif, et à favoriser durablement la création des emplois liés au secteur culturel ainsi qu'une meilleure accessibilité, la reconnaissance et la valorisation des artistes et de leurs œuvres.

Ce premier appel à propositions est ouvert aux organisations légalement enregistrées dans un des pays d'Afrique centrale que sont le Cameroun, la République centrafricaine, la République du Congo, la République démocratique du Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, Sao Tomé-et-Principe et le Tchad.

JUBILÉ

Sœur Hortense Thècle Ntsimba, déjà 25 ans de vie religieuse

Le 25 mars 2021, Sœur Hortense Thècle Ntsimba, Sœur servante de Cana, a fêté les 25 ans de sa vie religieuse. C'est le 25 mars 1996 que Sœur Hortense devint religieuse. Une messe pour dire merci à Dieu a été célébrée à cette occasion dans la chapelle de la Vouela. En présence de Mgr Mathurin Ildevert Mouanga, des pères Jésuites, des religieuses Servantes de Cana et d'autres invités venus l'entourer de leur affection.

Emotion, reconnaissance, c'est ce qu'on pouvait lire sur le visage de Sœur Hortense, mais aussi de tous ceux qui étaient présents à la célébration eucharistique. C'était une fête de l'Annonciation du Seigneur aux couleurs assez particulières que les sœurs Servantes de Cana ont célébrée ce 25 mars 2021. Pour l'aînée de la congrégation des Sœurs servantes de Cana. C'est d'ailleurs en la fête de l'Annonciation, un lundi 25 mars 1996, que Sœur Hortense prononça ses premiers vœux dans l'institut des sœurs Servantes de Cana. Un jubilé que la congrégation n'a pas voulu laisser passer sous silence. Ce sont 25 ans de joie, de peine, d'affermissent qu'il fallait fêter pour Sœur Hortense et pour toutes les sœurs Servantes de Cana.

Dans son mot d'accueil, Sœur Ursule Tsimambakidi, supérieure de la congrégation, en reconstituant le parcours de ces 25 ans, a reconnu en Sœur Hortense une servante fidèle et active. Sa vie durant ces 25 années a été une vie totalement au service de Dieu et de ses frères et sœurs. Sa parole de vie *«le Zèle de ta maison me dévore»* a été et reste le leitmotiv qui permet toute cette vie active. Ce service a commencé d'abord dans la congrégation qu'elle a vu

Sœur Hortense Thècle Ntsimba

naître et évoluer. Elle a participé à l'émergence de plusieurs projets de la congrégation. Elle est actuellement secrétaire de l'Union diocésaine des consacrés de Brazzaville.

Un tel témoignage de vie ne laisse personne indifférente. Mgr Ildevert l'a d'ailleurs reconnu, lui qui a exhorté la jubilaire en des termes joyeux: *«Réjouis-toi, Sœur Hortense et sois heureuse. Continue à dire oui au Seigneur, lui qui t'a choisie, qui a toujours voulu se servir de toi. Continue à lui rendre disponible ta vie».*

Cet appel qui retentit aujourd'hui n'a jamais cessé de résonner avec force dans le cœur de la concernée. Rejoignant les mots du père fondateur, Mgr Ernest Kombo, d'heureuse mémoire: *«Sois sans crainte, Hortense»*, avait-il dit ce jour-là. Elle s'en souvient, comme si le temps ne s'est jamais écoulé.

«Oui cette parole qui m'a affermi, je l'ai reçue comme une mission: être témoin pour celle qui me suivent. Voilà pourquoi les difficultés rencontrées me rendent aujourd'hui plus déterminante que jamais. Ce qui compte pour moi c'est l'aujourd'hui», a dit avec détermination la jubilaire.

Marie-Colette LABAKI
(Stagiaire)

ARCHIDIOCESE DE POINTE-NOIRE

La paroisse Sainte-Face de Jésus a célébré ses 21 ans d'existence

La communauté paroissiale de Sainte-Face de Jésus a célébré le dimanche 11 avril dernier, en la solennité de la Divine Miséricorde, les 21 ans de son existence. Une messe solennelle a été présidée par Mgr Miguel Angel Olaverri, et concélébrée par les abbés Roger Florent Khiedi Sambou, curé; Rostand Boukaka Nsadi, vicaire et Legros Cessac Tchitembo, secrétaire de l'évêque.

Mgr Miguel Angel Olaverri présidant l'eucharistie

La crise sanitaire qui bouleverse la planète a eu son impact aussi sur la célébration de cette fête dans la paroisse, habituellement marquée par de nombreuses festivités. La date elle-même a dû être réaménagée. Mais au-delà de tout, Mgr Miguel a répondu présent avec l'ensemble de la communauté de Sainte Face de Jésus autour de cette messe d'action de grâce.

Dans son mot de bienvenu, l'abbé Roger s'est réjoui de la présence de l'archevêque qui, avec un calendrier chargé, s'est rendu disponible pour célébrer cette messe. Pour l'abbé Roger, fêter l'anniversaire, *«c'est aussi l'occasion d'évaluer nos pesanteurs, nos faiblesses, nos limites… Évaluer afin d'améliorer d'avantage, de soumettre à des critiques, des évaluations, des observations, aux remarques, afin de mieux construire l'avenir à la lumière du passé et du présent».*

Une vue des participants à la messe

Dans l'homélie tirée de l'évangile selon Saint-Jean (Jn 20,19-31), Mgr Miguel a d'abord mis l'accent sur la Divine Miséricorde, qui a été instituée par le Pape Jean Paul II, pour mettre l'accent sur le Dieu tellement miséricordieux qu'il a donné son fils Jésus comme frère parmi les frères et qui enseigne la miséricorde de Dieu.

«La première lecture brosse un rapide tableau de cette communauté primitive, tandis que la seconde lecture engage ceux qui sont nés de Dieu à vaincre le monde malgré les difficultés de croire. La situation de pandémie du Coronavirus que nous sommes en train de traverser, devrait nous faire revenir à cette réalité des premières communautés chrétiennes: plus de simplicité, plus de fraternité, plus d'entraide et de joie au nom de Jésus Ressuscité. Nous le lisons bien dans l'Évangile: c'est la voie si nous cherchons une foi plus vive, une vie avec le Christ plus exaltante».

Mgr Miguel a invité l'ensemble des chrétiens de Sainte-Face de Jésus à croire sans toujours avoir les signes de l'évidence: heureux ceux qui croient sans avoir vu.

Même si aucune activité particulière n'a été faite ce dimanche 11 avril, les chrétiens de la paroisse jubilaire ont montré leur joie dans l'accueil de l'archevêque.

Madocie Déogratias MONGO

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

L'abbé Jessy Gublin Biyoudi a reçu le dernier hommage de la communauté diocésaine

Entré dans le mystérieux silence de la mort des suites d'une longue maladie, le samedi 20 février 2021, à Paris en France, l'abbé Jessy Gublin Biyoudi, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville ayant séjourné en France pour des raisons de santé, a été inhumé lundi 1er mars 2021. La communauté diocésaine chrétienne de Brazzaville lui a rendu l'hommage dû à son rang et à son statut. Après la messe de ses funérailles, le cortège funèbre s'est rendu au cimetière de la mission, près de la cathédrale Sacré-Cœur, où il repose désormais.

Présidée par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, la messe a été concélébrée par Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et par plusieurs prêtres de différents diocèses du Congo, dont les abbés Donatien Bizaboulou, vicaire épiscopal chargé des vocations, des séminaires et du clergé, Rhod Sakani Yiseno et Adéodat Bouétouz, condisciples du défunt, prêtres de l'archidiocèse de Brazzaville, en mission pastorale et d'étude en France, ayant accompagné la dépouille mortelle du disparu de Paris à Brazzaville, etc.

Dans la foule des participants à la messe il y a eu les parents du regretté prêtre, le colonel Rémy Ayayos et Hyppolite Hombessa, bienfaiteurs ayant soutenu jusqu'au bout le regretté prêtre, alors que le second a accompagné la dépouille mortelle du défunt de Paris à Brazzaville.

C'est à l'abbé Donatien Bizaboulou en sa double qualité de vicaire épiscopal chargé du clergé et d'ancien directeur du Moyen séminaire Saint Jean, à l'époque où le regretté prêtre était encore au séminaire, qu'a échu le privilège de présenter la biographie du disparu.

Tandis que l'abbé Rhod Sakani Yiseno (Izhé) en sa qualité d'ami intime et condisciple du défunt depuis le Moyen séminaire Saint Jean, a prononcé l'homélie: *«Quand arrive la mort, nous sommes déboussolés, désemparés. Nous sommes attristés. La mort est un véritable chemin qui nous permet de vivre l'éternité. Mourir devient une chance, une grâce pour pouvoir rencontrer le Seigneur. Si nous ne mourions pas chers frères et sœurs, au fond pourquoi le fils de Dieu serait-il venu passer sa vie sur terre? La vie est un coude à coude avec la mort. Car la mort n'est ni avant nous, ni après nous, elle est en nous et avec nous. Vivre pour nous disciples du Christ, c'est apprendre à mourir chaque jour avant la mort. Sans l'amour nos richesses les plus proches ne sont que des idoles. C'est cet amour qui sauve.» «Je vous assure que j'ai de plus en plus peur d'être prêtre! Parce*

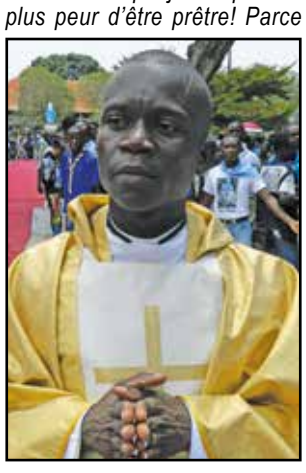

Abbé Jessy Biyioudi

que finalement nous imaginons et nous découvrons qu'être prêtre, c'est être condamné à être en bonne santé. Or, le principe naturel nous dit que la maladie ne prévient pas. (…)», a fait savoir le prédicateur.

L'archevêque de Brazzaville s'est exprimé pour demander pardon à l'abbé Jessy pour tout le bien qu'on lui aurait fait mais qu'on ne lui a pas rendu. Il a aussi rebondi sur la question de la sécurité sociale des prêtres, soulevée par le prédicateur. En faisant savoir que cette question est sur

Mgr Urbain Ngassongo encensant le caveau où repose le défunt, en présence de Mgr Anatole Milandou

la table des évêques, elle fera l'objet d'une réflexion approfondie lors des prochaines retrouvailles des évêques du Congo.

C'est Mgr Urbain Ngassongo qui a prononcé la prière du dernier adieu et celle de la bénédiction de la tombe au cimetière.

Qui était l'abbé Jessy Biyoudi?

Né le 31 mars 1980, à Madingou dans le département de la Bouenza d'une famille chrétienne, l'abbé Jessy est l'aîné d'une fratrie de 5 fils: quatre frères et une sœur. Ses parents: René Biyoudi et Céline Maboundou soutiennent le projet vocationnel de leur fils aîné. Ainsi le laissent-ils entrer au Petit séminaire Saint Jean de Kinsoundi en l'an 2000. Le jeune séminariste Jessy est à cette époque plein d'enthousiasme et d'humour. Il incarne la joie de vivre. Les classes de chants, le réfectoire sont avec Jessy des moments et des lieux de grande convivialité et de communion fraternelle. Alors ses collègues l'affublent affectueusement du surnom de Djespsy Well. Au bac la Terminale avait fait du 100/100 à Saint Jean et toute la promotion sera envoyée en RDC pour les études philosophiques et théologiques. Le Grand séminaire Saint Robert Bellarmin de Mayidi les accueille. Jessy est ses collègues y sortiront gradués en philosophie et en théologie. Du témoignage unanime de ses amis *«Jessy était l'expression d'une ambiance sans barrières; un garçon proche de tout le monde et en qui il n'y avait ni détours ni mesquineries; un garçon du franc parler et de grandes convictions. Oui ce Jessy qu'on appellera plus tard de façon très affectueusement «Sepelas»*.

De retour à Brazzaville en 2000 et après une belle expérience en paroisse, l'abbé Jessy est ordonné diacre en juin 2011 avant que sa vie ne soit couronnée par l'ordination presbytérale, le 11 février 2012, à la Place mariale de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. Durant son parcours pastoral, l'abbé Jessy se révèle un grand entrepreneur aux milles idées, un prêtre capable d'un investissement intense.

Dans le champ missionnaire, l'abbé Jessy occupera tour à tour la fonction de vicaire dans les paroisses suivantes: de 2012 à 2013, Saint Augustin de la Tsiemé; de 2013 à 2014, Notre-Dame du Rosaire de Bacongo; de 2014 à 2017, Basilique Sainte Anne du Congo; 2017, Saint Louis Marie Grignon de Montfort de Mikalou.

Cependant suite à une maladie chronique et douloureuse, l'abbé Jessy s'en va à Paris courant septembre 2017 pour y suivre des soins médicaux censés le rétablir. A propos de sa maladie, une 1ère alerte avait sonné en 2001 à Saint Jean pendant le cours de latin. Dans un rictus Jessy avait la langue tirée. Mais *«Djepsy pourquoi, tu fais ça»,* lui dit son voisin croyant qu'il faisait des farces. Mais on se rendit bien compte qu'il convulsait d'une probable crise de paludisme. Il sera conduit à l'hôpital et tout semblera rentrer en ordre. Ensuite à Mayidi, Jessy refait une autre crise. Conduit à l'hôpital pour le soigner, on s'apprête à lui injecter une solution glucosée pour vite le remonter. Alors, un prêtre-médecin exige qu'on vérifie d'abord sa glycémie. Stupeur et affolement, on découvre que Jessy avait dépassé très largement le taux de sucre toléré dans le sang. Il avait ainsi basculé dangereusement dans le diabète avec insuline. Et c'est depuis ce temps qu'on découvrait cette grave maladie qui a conduit notre frère à la mort le 20 février 2021, à l'hôpital de La Pitié Salpêtrière, 9 jours après son 9e anniversaire de sacerdoce.

L'intrépide serviteur de Dieu Abbé Jessy se savait condamner par la maladie et pourtant il est resté courageux devant l'épée de Damoclès qui restait suspendue au-dessus de sa tête. Son corps s'affaiblissait inexorablement. Cependant sa foi croissait indubitablement.

Le clergé diocésain remercie vivement Hyppolite Hombessa qui a eu la charitable promptitude de préfinancer le retour de la dépouille mortelle de l'abbé Jessy Gublin. Merci spécial aux abbés Rhod Sakani Yiseno (Izhé) et Adéodat Bouétouz qui ont tenu à accompagner depuis Paris la dépouille du défunt.

Gislain Wilfrid BOUMBA

MGR SAMUEL KLEDA, ARCHEVEQUE DE DOUALA (CAMEROUN)

«Nous avons reçu la mission d'annoncer l'évangile avec toutes ses exigences»

La rencontre à Brazzaville des secrétaires et gestionnaires des Conférences épiscopales des six pays de la région autour du secrétaire général de l'Association des Conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC) en novembre 2020; le remède qu'il a mis au point pour soulager les malades atteints du coronavirus; le Cardinal Christian Tumi enlevé brièvement par les séparatistes dans la partie anglophone du Cameroun sont parmi les sujets que notre rédaction évoque dans cet entretien avec Mgr Samuel Kleda, archevêque de Douala, au Cameroun. Il a séjourné à Brazzaville il y a quelques mois, à l'occasion de la retraite annuelle des évêques du Congo dont il a été le prédicateur. A l'instar du défunt Cardinal son père spirituel et prédécesseur, le prélat est connu pour son franc-parler.

Mgr Samuel Kleda

Mgr, en dehors de la retraite, avez-vous parlé avec vos confrères évêques des enjeux liés à l'Eglise de la sous-région?

**Pour nous quand nous parlons d'enjeux en tant qu'évêques c'est l'évangélisation, comment mieux annoncer Jésus-Christ dans la sous-région en ce temps de crise sanitaire, économique, sociale, politique. Nous avons effectivement cherché ensemble comment annoncer Jésus-Christ aujourd'hui dans ce contexte-là. Voilà pourquoi le thème de la retraite était: *«La nouvelle évangélisation ou comment annoncer l'évangile aujourd'hui dans le contexte qui est le nôtre»*? Evidemment dans tout cela quand vous nous voyez, aujourd'hui quand nous nous réunissons, nous ne pouvons pas éviter le sujet qui regarde la santé, la crise sanitaire causée par la pandémie du coronavirus. Nous en avons parlé, j'ai partagé l'expérience de ce que nous faisons au Cameroun. Eux aussi les évêques m'ont parlé de ce que l'Eglise fait ici au Congo contre le coronavirus.

Au Cameroun, j'ai mis au point un traitement contre le coronavirus. Je dirais que la situation est bien contrôlée et à ce niveau je suis ouvert pour faire que le produit ne reste pas seulement au Cameroun. S'il y a des gens à côté, nos voisins qui meurent cela nous touche directement. Voilà pourquoi le thème que nous avons évoqué sur l'évangélisation. Partout nous évêques aujourd'hui nous cherchons comment annoncer l'évangile de telle sorte qu'il soit accueilli par tous les fidèles, faire que l'évangile permette à chaque fidèle de répondre à ses aspirations profondes, à être le fidèle et à dire chaque jour oui au Seigneur et en même temps lui donner l'occasion à chaque moment de s'épanouir. Voilà pourquoi l'évangile est un message d'amour, de vie, de paix.

Votre remède a défrayé la chronique au Cameroun avant d'être reconnu. Quelles stratégies envisagez-vous pour vulgariser ce produit et le rendre accessible au niveau de la sous-région?

**Nous sommes prêts à mettre une stratégie au point mais tout dépend de l'accueil du pays. Les gens d'une région ou d'un pays peuvent demander: donnez-nous le produit! Nous sommes prêts à le faire parce que curieusement aujourd'hui le produit est beaucoup envoyé en Europe, à l'extérieur. Je dirais presque en dehors des pays d'Afrique en général mais en Europe, aux Etats-Unis ou dans d'autres pays. La demande est forte et nous cherchons autant que possible à répondre à l'appel qu'on nous adresse. De ce côté-là il n'y a pas de problème. Si un pays ou des groupes de personnes dans un pays demandent le produit, nous le préparons et nous le mettons à disposition.

Parmi les demandeurs est-ce qu'il y en a qui s'en sont trouvés guéris? Avez-vous des statistiques?

**Le problème aujourd'hui ne se pose plus sur l'efficacité du produit pourquoi parce que dès le début, dès le mois de mars 2020 quand le coronavirus a commencé à attaquer puis infecter les gens, nous avons mis le produit au point. Depuis ce moment, nous soignons les gens. Aujourd'hui avec les personnes qui ont pris le produit nous arrivons au mois à 12 000 personnes que nous soignons et qui sont guéries. Le produit a été analysé, il n'est pas toxique, il répond tout à fait, il n'y a pas d'effets secondaires. Je tiens à dire que pour nous Eglise du Cameroun c'est notre manière d'évangéliser, de prendre la personne en charge. C'est ce qui fait que jusqu'à présent, au moins à l'intérieur du pays nous donnons le produit gratuitement, nous ne demandons rien. Comme le Seigneur nous a dit: *«Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement»!* L'argent pour fabriquer le produit, beaucoup d'hommes d'affaires, beaucoup d'amis m'en donnent.

Etes-vous soutenu aussi par les gouvernants?

**Pour le moment non! Ceux que nous avons ce sont les particuliers, ceux des sociétés qui nous ont aidés, mais pas des Etats qui se sont engagés. Du Cameroun, le gouvernement a quand même demandé d'analyser le produit. Cela coûte cher, c'est sa participation. Et d'ailleurs il a été analysé dans nos structures.

Vous êtes membre du Conseil d'administration de l'hôtel de l'ACERAC. Où en êtes-vous aujourd'hui dans la gestion de cet édifice?

**L'hôtel notre siège a connu à ses débuts beaucoup de problèmes mais nous nous sommes mis au travail. Nous avons pris les choses en mains pour résoudre ces problèmes. Par exemple pour le problème de construction; il fallait restaurer certaines parties endommagées par les pluies, par d'autres intempéries. Nous avons même fait appel au constructeur chinois, il nous fait le travail et nous-mêmes au niveau de la gestion nous avons pris le temps de former notre personnel, nous avons réussi à le faire avec un hôtel au Cameroun. Depuis au moins une année l'hôtel est en mesure d'accueillir beaucoup de personnes et je dirais que l'hôtel fonctionne normalement. Nous sommes très contents parce que nous sommes en train de réussir à équiper totalement l'hôtel sans avoir pris de crédit. Ce qui fait que les entrées aujourd'hui nous permettent maintenant d'équiper l'hôtel et nous restons libres, nous ne devons à personne. Nous sommes vraiment fiers de cela et l'hôtel aujourd'hui les gens peuvent aller y loger, il y a des salles de rencontres, des chambres de luxe et des suites. Avec le coronavirus nous avons été un peu bloqués mais maintenant cette phase est en train de passer et nous nous estimons très heureux pour l'avenir de notre hôtel. Et nous en rendons grâce au Seigneur.

Un mot sur les préparatifs de la prochaine Assemblée plénière de l'ACERAC?

**Comme vous le savez, les rencontres n'ont pas encore repris comme tel. Les secrétaires se sont réunis sur la question il y a quelques mois. Je crois que d'ici peu toutes les Conférences épiscopales seront informées exactement du thème et comment l'Assemblée va se dérouler. Le lieu c'est la Guinée équatoriale. Nous espérons qu'en juillet prochain tout sera prêt pour nous réunir et partager nos différentes expériences pastorales.

Vos deux mandats à la tête de la Conférence épiscopale nationale ont été caractérisés par votre engagement sur des questions parfois brûlantes. Le Cameroun venait de tenir des élections régionales alors que la crise dans les régions anglophones perdure. Comment l'Eglise du Cameroun s'y prend-elle?

**J'ai été président de la Conférence épiscopale pendant deux mandats et autant que possible nous avons essayé d'annoncer l'évangile c'est-à-dire la vérité de l'évangile. Mais les gens disent que j'ai un langage un peu dur, qu'à cause de mon franc-parler je suis un opposant. Il faut comprendre les choses; nous avons reçu une mission, celle d'annoncer l'évangile avec toutes ses exigences. Si l'évangile dit: annoncez ceci, moi en tant que pasteur j'ai le devoir de l'annoncer, que cela plaise ou non. C'est l'évangile que j'annonce, ce n'est pas ma parole. Je ne peux pas non plus parler en cachant des vérités par convenance. Pour moi il m'est impossible de ne pas dire la vérité, donc nous avons essayé d'aider pas dans le but de détruire quoi que ce soit mais de construire à partir de la vérité. On ne peut pas construire avec le mensonge, cela il faut le savoir.

Nous avons eu des moments difficiles, la crise dans les deux régions anglophones du pays. Nous avons eu même l'assassinat d'un évêque, tout cela pour ma part j'ai essayé d'y répondre selon la vérité de l'évangile. Je suis sûr que peut-être les gens ont dit voilà l'opposant. Mais aujourd'hui on se rend compte que jusqu'à présent ce qui devrait être fait pour résoudre tel ou tel problème n'a pas encore été fait. Voilà pourquoi nous sommes toujours au point de départ sur certains sujets pourtant brûlants. Mais je voudrais dire une chose, que l'Eglise est là pour dire la vérité, pour construire; l'Eglise n'est pas un parti politique ou un parti d'opposition, l'Eglise a un message à annoncer et elle n'annonce que ce message, cette vérité de l'évangile. Je crois que les choses évoluent et nous prions pour les problèmes au Cameroun et que tout aille bien.

Le Cardinal Christian Tumi a été brièvement enlevé par les séparatistes…

**Effectivement le Cardinal allait dans son village et malheureusement il a été pris par les combattants, ceux qui réclament l'indépendance. Il est resté avec eux plus de 24h et il a été libéré. C'est regrettable qu'un homme de 90 ans de surcroît un prêtre, un évêque, un Cardinal soit pris par des bandits ou par des rebelles, des gens qui ont des revendications à faire, ce n'est pas normal. Nous sommes en Afrique, on devrait respecter les personnes d'un certain âge.

Propos recueillis par
Aristide Ghislain NGOUMA et Destin BIKOUTA

CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

Calendrier annuel 2021

Du 26 au 28 janvier - Rencontre extraordinaire - CIO/Brazzaville
Du 13 au 16 avril - Session pastorale - CIO/Brazzaville
Du 11 au 17 octobre - 50e Assemblée plénière - CIO/Brazzaville

Abbé Brice Armand IBOMBO/*Secrétaire Général de la CEC*

PAROISSE CHRIST-ROI DE L'UNIVERS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE KOMONO

Le quartier Gnimi doté d'un forage d'eau potable

Depuis le 28 février 2021, date de la cérémonie inaugurale et à la suite du culte dominical ordinaire, les habitants de Gnimi, à Komono, ont abandonné les hautes collines qu'ils escaladaient quotidiennement à grand-peine, pour se procurer l'eau des sources dormantes, troublées en temps pluvieux et polluées par les eaux de ruissellement venant de toutes parts.

Une vue du forager

Profond de 60 mètres et dédié à Padre Pio Di Petrecino, ce forage a vu le jour sous l'impulsion du curé de la paroisse, l'abbé Joseph Mbéri et du vicaire, l'abbé Pierre Roméo Stève Mvouli Aka, promoteur et concepteur du projet, ayant contacté les bienfaiteurs pour sa réalisation.

Qu'une pièce d'eau soit offerte à un public par une Eglise, cela renvoie à la fréquence du thème de l'eau dans la Bible et fait penser à l'eau baptismale...Dans la bible, on peut lire, au sujet de l'eau: *«Holà! Vous tous les assoiffés! Venez vers l'eau!»*(Is. 55,1)

«Et quiconque donne à boire, ne serait-ce qu'une coupe d'eau froide, à l'un de ces petits, parce que c'est un disciple, vraiment je vous le dis, il ne perdra en aucune façon sa récompense» (Mat 10, 42)

Cherryn SIETHENGUE

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Publication de bans

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, annonce aux communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville que le samedi 24 avril 2021, à 9h 30, il ordonnera prêtre à la paroisse Sainte Trinité de Kinsoundi-Barrage, le père Bienvenu Diouabaka Ntondele, de la congrégation des pères Trinitaires.

L'archevêque invite les communautés paroissiales et religieuses à soutenir le futur ordinand par leurs prières.

CLOTURE DE LA SESSION PASTORALE ANNUELLE DE LA CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

Mgr Daniel Mizonzo s'est réjoui du bon déroulement des travaux

Débutés le mardi 13 avril 2021, les travaux de la Session pastorale de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) se sont achevés vendredi 16 avril 2021, à l'issue de l'allocution de clôture de Mgr Daniel Mizonzo, évêque diocésain de Nkayi, président de la CEC. Ci-dessous, le libellé de cette allocution de clôture.

Mot de clôture de Son Excellence Mgr Daniel Mizonzo à la session pastorale annuelle 2021

Excellences chers frères Archevêques et Evêques
Chers tous,

Nous voilà au terme de notre session pastorale 2021. Nous nous réjouissons du bon déroulement de nos travaux en dépit du respect des mesures barrières imposées par la pandémie du coronavirus.
Avec vous, je bénis le Seigneur qui nous a fait la grâce de nous retrouver, en ce temps pascal pour passer en revue la vie de nos commissions, aumôneries nationales et mouvements d'apostolat.

Je voudrais avant tout remercier mes frères Archevêques et Evêques pour les échanges fraternels et fructueux. J'exprime ma compassion aux Evêques absents pour des raisons de santé, je vous prie de les porter dans vos prières.
Permettez-moi d'étendre mes remerciements envers tous les participants et protagonistes de cette session pastorale.

Les évêques et les conférenciers ...

...à la clôture...

... des travaux

Au nom de mes frères Evêques, je remercie les commissions épiscopales, les Aumôneries nationales, les mouvements d'apostolats pour le travail qui se fait chaque jour avec dévotion et engagement, en dépit des difficultés financières.

Je remercie l'équipe du Secrétariat Général et leurs collaborateurs. Je ne peux oublier les bienfaiteurs, le personnel du CIO, l'équipe de cuisine, les acteurs des médias, bref je remercie tous les participants pour le partage et la bonne présentation des rapports.

Il ne nous reste qu'à tirer profit des échanges et orientations sorties durant les débats.

Implorons la grâce de Dieu pour que les recommandations de cette session soient vécues et témoignées au quotidien.

Sur ce, je déclare clos les travaux de cette session pastorale, je vous remercie!

Fait à Brazzaville,
le 16 Avril 2021

Mgr Daniel MIZONZO
Evêque de Nkayi

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION

CABINET

N° _____ /MEPSA.CAB-.

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

_____

NOTE CIRCULAIRE

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION

A Mesdames et Messieurs.:
Les Préfets des départements;
Les Sous-Préfets de districts;
Les Directeurs départementaux de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation;
Les Inspecteurs, chefs des circonscriptions des circonscriptions scolaires/coordonnateurs sectoriels;
Les Chefs d'Etablissements publics et conventionnés.

Objet: réalisation de la campagne d'identification et d'enrôlement des enseignants sur l'ensemble de l'étendue du territoire national.

La présente circulaire précise donc les modalités pratiques d'identification et d'enrôlement des enseignants dans les établissements scolaires publics et conventionnés dans les douze (12) Départements de la République du Congo.

PERIODE DE L'ENRÔLEMENT BIOMETRIQUE DES ENSEIGNANTS

L'opération relative à l'enrôlement biométrique des enseignants se déroulera dans la période allant du 09 avril au 31 mai 2021.
L'ensemble des opérations d'enrôlement est précédé par une campagne de sensibilisation de proximité et dans les médias.

DE L'IMPLICATION DES DDEPSA, DES INSPECTEURS ET DES CHEFS D'ETABLISSEMENTS POUR LA REALISATION DE LA CAMPAGNE D'IDENTIFICATION ET D'ENROLEMENT DES ENSEIGNANTS DANS LES DEPARTEMENTS

Font partie des équipes de mise en œuvre de la campagne d'identification et d'enrôlement des enseignants dans les circonscriptions scolaires situées dans les douze (12) Départements:
les Directeurs départementaux de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation;
les Inspecteurs, chefs des circonscriptions scolaires/coordonnateurs;
les chefs d'établissements scolaires;
toutes les personnes désignées par la Préfecture, par la sous-préfecture ou la Mairie.
A cet effet, ils sont tenus de rester à leur poste de travail aux dates qui leur seront communiquées du passage de la mission relative à la campagne d'identification et d'enrôlement des enseignants dans les Départements.

DE LA REALISATION DE LA CAMPAGNE D'IDENTIFICATION ET D'ENROLEMENT DES ENSEIGNANTS SUR L'ENSEMBLE DES DEPARTEMENTS

Les Préfets, les Sous-Préfets ou le Maire facilitent le déroulement de la campagne d'identification et d'enrôlement des enseignants dans leurs Départements respectifs et veillent au bon déploiement des équipes dans tout le territoire sous tutelle.

DES EQUIPES DE REALISATION DE LA MISSION

L'équipe opérationnelle de cette campagne, dans les circonscriptions scolaires, sera composée de trois personnes issues de la DGRHAS, de la DEP, de la DSIC, du PRAASED et de la DDEPSA, réparties comme suit:
un agent recenseur administratif;
un agent d'enrôlement;
un contrôleur.

Cette équipe sera accompagnée par les représentants
la Préfecture;
la sous-préfecture;
la Direction départementale de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation.

DE LA COMPOSITION DU DOSSIER D'IDENTIFICATION ET D'ENROLEMENT

Pour mener à bien la campagne d'identification et d'enrôlement des enseignants, les pièces ci-après sont sollicitées:
deux photos format d'identité 4x4 en couleur;
une photocopie CNI / permis de conduire /passeport;
une copie acte de naissance /extrait ;
une copie de diplôme académique ;
une copie de diplôme pédagogique ;
un certificat médical ;
une note d'engagement/attestation de bénévolat ;
une note d'affectation/certificat de prise de service ;
une attestation de présence au poste.

DU MECANISMES DE GESTION DES PLAINTES

Chaque enseignant qui s'estime lésé dans le cadre de l'opération d'identification et d'enrôlement des enseignants dans les douze (12) Départements, peut saisir le point focal local qui administre le Mécanisme de gestion des plaintes (MGP) du PRAASED, afin de déclarer son cas.

J'attache du prix au respect des dispositions ci-dessus pour la réussite de cette activité.

Fait à Brazzaville,

Le Ministre,

Anatole Collinet MAKOSSO

Ampliations

MEPSA-CAB	02
MID	02
IGEPSA	01
DGEB	01
DGES	01
DGRHAS	01
DGAENF	01
DINRAP	01
Banque Mondiale	02
PRAASED	01
Archives	01/14

TRAITEMENT DES CANCERS DE LA PEAU CHEZ LES ALBINOS

Plus de trois cents personnes traitées par l'AJCA

L'Association Jhony Chancel pour les albinos (AJCA) qui œuvre pour l'encadrement et le développement de la personne atteinte d'albinisme, a organisé du 31 janvier au 10 avril derniers une campagne nationale de traitement des cancers de la peau chez les albinos et des tâches noires, à son cabinet médical à Brazzaville.

Les diplomates et le président de ll'AJCA au premier plan

La cérémonie de clôture de cette campagne a été rehaussée de la présence de nombreuses personnalités dont les ambassadeurs de la Fédération de Russie, Tchepik Guorgui, du Cameroun, Lazare Mpouel Bala et de la Guinée Equatoriale, Son Samuel Ateba Owono Iyanga. On a noté également la présence de la représentante de la société Green services, Mme Sara Della Corte, du Consul général de la Saint Marin (Italie), Marcello Della Corte, de l'administrateur-maire de Moungali (arrondissement où est située la clinique), Bernard Bantantu, etc. Ce qui a montré l'importance de cette campagne.

Prévue pour un mois, la campagne a finalement pris trois mois en raison de l'affluence des patients. Au total, 376 patients venus de tous les départements du Congo ont été pris en charge pendant cette opération. La campagne a été saluée aussi bien par l'assistance que par les bénéficiaires des soins.

A la tribune de cette clinique, les hôtes de Jhony Chancel Ngamouana, président de l'AJCA ont, tour à tour, encouragé son action en faveur des albinos.

Le diplomate équato-guinéen, Son Samuel Ateba, a fait savoir que dans son pays le Gouvernement a pris toutes les dispositions pour protéger cette couche sociale. Il a par ailleurs rassuré le président de l'AJCA d'être son messager pour qu'ensemble ils puissent lutter contre les détracteurs cherchant à utiliser les albinos à d'autres fins.

Le représentant du Cameroun au Congo a, quant à lui, pris l'engagement de mettre en liaison l'organisation non gouvernementale de son pays qui œuvre dans le même sens avec l'AJCA. *«A voir les images, cela nous interpelle davantage et nous demande à exprimer notre solidarité envers tous les handicapés du Congo, de l'Afrique et ceux du monde. Je m'engage à tout faire pour que toutes les contributions possibles puissent arriver au Réseau des organisations des personnes vivant avec l'albinisme d'Afrique centrale»*.

Il a en outre exhorté les albinos à ne pas se laisser faire en ces termes: *«L'albinisme n'est pas un péché. Je vous encourage à lutter contre la stigmatisation, lutter contre ceux qui veulent vous ignorer ou vous punir.»*

La société Green services par la voix de sa représentante a promis d'être toujours à côté de l'AJCA pour accompagner les albinos.

Président d'honneur de l'AJCA, l'administrateur-maire de Moungali a félicité et encouragée l'association à agir, de plus en plus, pour la promotion de cette catégorie de personnes souvent marginalisée.

Satisfait du travail accompli par toute l'équipe de sa clinique, Jhony Chancel Ngamouana a rendu hommage au président de la République Denis Sassou Nguesso pour avoir facilité la mise en place du Conseil consultatif des personnes handicapées. Il a remercié tous les bienfaiteurs qui ont rendu possible cette campagne.

Une bénéficiaire, Thereza Ngolo, ayant subi une chimiothérapie a remercié l'association pour son soutien et souhaité qu'avec l'apport des autorités que l'AJCA ouvre des structures dans tous les départements pour que lorsqu'elle organise des campagnes que ceux de l'intérieur n'effectuent plus les déplacements pour se faire traiter.

Pour rappel, l'AJCA a déjà supporté deux évacuations sanitaires à l'étranger.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

EDUCATION

Maîtriser les effectifs des enseignants par l'enrôlement biométrique

Le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, par l'entremise du Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (PRAASED) financé par la Banque mondiale, réalise du 21 avril au 6 juin un recensement national du personnel enseignant en usant de la biométrie. Objectif: répondre aux besoins en ressources humaines dont a besoin le système éducatif congolais.

Le ministre de l'Enseignement primaire lançant l'opération d'enrôlement

C'est Anatole Collinet Makosso, ministre de ce département, qui a procédé au lancement officiel de l'opération le 17 avril dernier à Brazzaville, en présence du directeur de cabinet de son homologue de l'Enseignement technique et du coordonnateur de ce projet, Calixte Kolyardo.

Le ministre de l'Enseignement primaire a, à l'occasion, réceptionné le data center du ministère. Il a été le premier à se faire enrôler pour montrer l'exemple.

Le recensement permettra d'enrôler dans une base de données tous les enseignants intervenant au sein de ce sous-secteur (bénévoles, vacataires, contractuels et fonctionnaires), sur tout le territoire, afin d'obtenir des statistiques fiables, nécessaires à une meilleure gestion et un pilotage du système éducatif.

La base de données sera reliée aux bases de données des ministères de la Fonction publique et des Finances (solde), en vue de disposer d'un fichier unique de gestion du personnel de l'enseignement. Ce qui conduira à une meilleure appréciation de la masse salariale, au déploiement rationnel en lien avec les postes existants, et à combler le déficit en enseignants dans les zones où les besoins ont été identifiés.

L'enrôlement biométrique se déroulera dans les directions départementales de l'Enseignement primaire et dans les circonscriptions scolaires. A cet effet, l'unité de coordination du projet mène une campagne de communication et de sensibilisation autour du thème: *''Chaque enseignant compte pour l'amélioration du système éducatif congolais''*.

Dans le département de la Likouala, le PRAASED, point focal du ministère de l'Enseignement primaire dans la convention ministère de l'Enseignement primaire-ministère des Affaires sociales du projet Lisungui, aidera le projet Lisungui à mettre en place une base de données biométriques pour identifier tous les enseignants communautaires dans le système, afin de prendre en charge financièrement 200 d'entre eux la première année, pour les districts d'Impfondo, Dongou, Bétou et Bouanéla. *«Le système permettra non seulement d'enrôler les enseignants de l'enseignement général et de l'enseignement technique, mais aussi de jeter les bases d'une informatisation complète du ministère de l'Enseignement primaire»*, a dit A. Collinet Makosso, qui a félicité l'équipe du projet pour les efforts consentis afin d'accompagner le ministère dans sa modernisation. *«Je vous enjoins à continuer de lancer les activités ayant un impact direct sur l'enfant et l'enseignant à l'école»*, a-t-il déclaré.

Les membres du cabinet à la suite du ministre pendant l'enrôlement

Cette activité, s'est dit le ministre satisfait, montre véritablement que son département a bien pris le train du numérique. Il demeure convaincu que ce train ne baissera pas, surtout avec le Système d'information de gestion de l'éducation (SIGE).

A noter que pour l'enrôlement les pièces à fournir sont: une photo d'identité, une copie d'acte de naissance ou un extrait, une copie de diplôme académique ou un diplôme pédagogique, un certificat médical et une note d'engagement ou l'attestation de bénévolat, la note d'affectation, le certificat de prise de service ou l'attestation de présence au poste.

Germaine NGALA

PAIX DANS LE MONDE

La non-violence, une alternative à l'inhumanité

La Fondation Niosi a organisé samedi 17 avril 2021, à son siège à Brazzaville, une conférence-débat sur le thème: *«La non-violence au 21e siècle»*, dans le cadre des samedis Niosi. Développé par Marcel Mbaloula, membre de la Fondation Niosi, ingénieur statisticien, cette conférence a eu pour objectif de sensibiliser le public sur la non-violence comme une solution à l'inhumanité et l'inefficacité de la violence dans le monde et en Afrique, et de promouvoir les règles d'or des droits et de la dignité humaine.

Le conférencier a d'entrée de jeu démontré que le XXe et le XXIe siècles sont caractérisés par la violence faisant allusion aux conflits armés, aux effets des conflits non soignés, à la pauvreté et la faim qui engendrent des migrations forcées, notamment des jeunes Africains vers l'Europe, aux mauvaises conditions de travail, aux injustices multiformes générées, entre autres, par le capitalisme libéral ou l'absence de l'Etat de droit…La violence cause la mort et la souffrance. En Afrique par exemple, les morts se comptent par millions, tout comme les réfugiés et déplacés de guerre, sans parler des dégâts matériels. Elle compromet la paix et la joie de vivre et hypothèque le développement d'une nation.

Marcel Mbaloula

Marcel Mbaloula a en outre abordé l'origine du mouvement de la non-violence au XXIe, avec le Mahamat Gandhi en Inde. Ce mouvement remonte vers les années 1800, et le philosophe Henri David Thoreau en est un des théoriciens. Il permet de déjouer la répression en brisant la spirale de la violence et éviter la haine. L'ONU en 1997 avait proclamé la décennie 2000-2010 *«Décennie internationale pour une culture de non-violence et de paix»*.

La non-violence est un élément clé de la réalisation des buts des Nations Unies, pour maintenir la paix et la sécurité internationale, promouvoir les droits et la dignité humaine et améliorer la qualité de vie de tous sans discrimination. Pour Mahamat Gandhi, un des précurseurs contemporains du Mouvement de la non-violence, la non-violence était une valeur suprême en Inde, pour mettre fin au colonialisme britannique, en pratiquant la désobéissance civile ou la résistance passive. En son temps, Martin Luther King en a usé pour protester contre le conflit qui opposait Mme Rosa Parks (couturière noire) à un chauffeur blanc de bus et à la police. La ségrégation raciste était au cœur du conflit.

Marcel Mbaloula (en chemise pagne) avec les participants

Martin Luther King en tant que pasteur a prêché la force d'aimer et a pratiqué la non-violence jusqu'à sa mort en 1968.

Nelson Mandela, combattant au sein de l'ANC, inspiré par Gandhi, la sagesse de ses ancêtres et les contes populaires d'où il a appris la notion du pardon a fait une mutation en devenant le promoteur de la non-violence. On peut encore citer d'autres acteurs comme Mgr Desmond Tutu en Afrique du Sud, André Matsoua au temps de la colonisation au Moyen Congo, qui prônait la non-violence face à la répression des colons. Il y a également des Ong qui se référent explicitement à la non-violence. Créées dans des pays européens comme l'Italie, la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas…ces Ong, engagées dans le Mouvement de la non-violence, se répartissent en deux groupes: *''éducation à la non-violence''* et *''action pour la protection de l'environnement''* a souligné le conférencier.

En Afrique, la violence est fondamentalement due au sous-développement socio-économique et à l'absence de l'Etat de droit, a soutenu Marcel Mbaloula qui, en guise de conclusion, s'est interrogé, au regard de la situation socio-politique et économique dans certains pays d'Afrique noire, sur le comment évaluer l'action des associations luttant contre la violence? Et comment mener le combat contre le capitalisme dévastateur en utilisant la non-violence, avec les puissants maîtres du monde (FMI, Banque mondiale, OMC (Organisation mondiale du commerce))?

La violence, a-t-il constaté, s'est élargie aujourd'hui jusqu'à l'environnement avec les déchets et les ordures, la pollution sonore, les embouteillages, les coupures d'électricité intempestives et la parafiscalité.

Le débat a suscité un véritable engouement chez les participants quant au Mouvement de la non-violence, quand on sait que l'homme ne cesse de créer des techniques plus élaborées et perfectionnées pour détruire.

Philippe BANZ

CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE (CNSS)

L'agence Centre-ville Brazzaville a ouvert ses portes

Dans la poursuite de sa politique d'essaimage en infrastructures à travers le pays en vue de rapprocher ses services des usagers, la direction générale de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) a mis en service sa troisième agence à Brazzaville le jeudi 15 avril dernier. La cérémonie était placée sous l'égide d'Evariste Ondongo, le Directeur général de la CNSS.

L'agence de la CNSS centre-ville Brazzaville vient après celle de Bacongo, dans le 2e arrondissement, et de Talangaï, dans le 6e arrondissement. Toutes ces agences sont des services de proximité.

A l'instar des précédentes agences, à l'agence CNSS centre-ville Brazzaville, on trouve tous les services que réalise la Caisse nationale de sécurité sociale. Les clients peuvent déposer leurs dossiers et payer leurs cotisations. *«Nous réalisons cette politique depuis plus d'une décennie. Nous nous rapprochons de plus en plus vers nos usagers»*, a dit Evariste Ondongo, à l'issue de la visite des installations du nouvel édifice. Et de marteler: *«Nous sommes en train de nous employer pour être plus proches de la population. Vous voyez déjà que les pensionnés de Bacongo n'éprouvent plus de difficultés ainsi que ceux de Talangaï. La politique, c'est de faire en sorte que dans les années à venir, que chaque arrondissement dispose d'une agence pour faciliter les clients (chefs d'entreprise ou n'importe quel usager), voilà tout l'intérêt de l'implantation, peu à peu, de nos agences sur tout le territoire national.»*

Evariste Ondongo au milieu, pendant la visite des services

La façade principale de la nouvelle agence

Les pensionnés qui effectuaient les opérations à la Direction départementale pourront désormais se rendre à l'agence du centre-ville, placée à l'immeuble qui abritait jadis la société de téléphonie mobile Azur. *«Ceux qui exercent au centre-ville, employeur comme salarié, peuvent se rapprocher de l'agence du centre-ville. A la Direction générale, nous allons ériger, très prochainement, l'agence de Poto-poto. Sous peu, l'agence de Moungali et, au fur et à mesure et en fonction de nos moyens, nous allons installer les agences dans tous les arrondissements, notamment dans les grandes villes. A Pointe-Noire, Nous avons prévu ouvrir, très prochainement, deux agences: une à Lumumba, au rond-point Kassaï, et l'autre à Tié-Tié, à Foucks. Donc, cette politique d'agence sera poursuivie de plus en plus vers nos usagers»*, a ajouté le Directeur général de la CNSS.

L'ouverture de cette nouvelle agence a coïncidé avec la paie des pensions du premier trimestre 2021 de tous les départements. Une poignée de retraités, informés, ont perçu leur pension à la nouvelle agence. Ceux qui perçoivent dans les banques sont attendus à partir de lundi 19 avril. *«C'est pour dire que la CNSS, outre tout ce qui se dit, elle est à jour dans le paiement de ses prestations»*, a expliqué Evariste Ondongo.

A propos du site autrefois occupé par la société de téléphonie mobile Azur, le Directeur général de la CNSS s'est justifié: *«Nous avons acquis cet immeuble par compensation. La société Azur nous devait beaucoup d'argent, nous avons évalué l'immeuble et nous avons procédé à la compensation sur les cotisations sociales.»* Retraité du Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville, Albert Mantsounga Ngouaka s'est dit heureux de l'action de décentralisation menée par la CNSS.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

REFLEXION

Il y a beaucoup d'hypocrisie à vouloir suivre la loi sans la respecter, ni l'appliquer

En effet, pendant longtemps, j'ai observé le comportement ou l'attitude des Pharisiens dans la Bible. Ceux-ci se disaient souvent fidèles à Dieu et/ou docteurs de la Loi.

Cependant, lorsque la Loi s'est faite chair et s'est révélée à eux à travers le Christ, les Pharisiens l'ont reniée et ont préféré crucifier Jésus-Christ - la Loi par excellence - en lieu et place de Barrabas, un malfrat et bandit de grand chemin!
Cet épisode douloureux est une illustration parfaite du caractère hypocrite des Pharisiens.
En dehors de cela, la Bible raconte d'autres histoires semblables attribuées toujours aux Pharisiens, telle que cette scène de la femme adultère que les Pharisiens ont voulue lapider, au motif qu'elle aurait violé la Loi et en faveur de laquelle Jésus-Christ était intervenu en personne, s'adressant avec véhémence à ses agresseurs en ces termes: *«Que celui qui est sans péché jette en premier la pierre sur cette femme!»*
La suite est connue de tous et se passe de tout commentaire. Pour ceux qui ne se souviennent plus, nous leur rappelons tout simplement que les Pharisiens s'étaient abstenus de lapider la femme adultère et se sont retirés un à un en commençant par les plus vieux d'entre eux.
Et, à maintes reprises, Jésus-Christ ne cessait, durant Son Ministère, de condamner l'attitude de ces *«fervents défenseurs de la Loi»*, en les qualifiant d'hypocrites et de fils de vipère.
Ainsi, le terme *«hypocrite»* apparaît plusieurs fois dans le Nouveau Testament pour désigner tous ceux qui se disent *«justes devant la Loi»*, *«prophètes de Dieu»*, *«frères en Christ»* ou encore *«fils du Très Haut»*, alors qu'ils ne se soumettent ni à la Volonté de Dieu, ni à Sa Loi.
Aussi pouvons-nous affirmer, sans risque de nous tromper, qu'il y a beaucoup d'hypocrisie à vouloir suivre la loi sans la respecter, ni l'appliquer.
De nos jours, les hypocrites sont légion et on les retrouve presque partout, dans tous les domaines de la vie. Parmi les hypocrites, les pasteurs communément appelés *«Hommes de Dieu»*, les juristes ou *«professionnels de Droit»*, les politiciens ou *«Hommes politiques»* figurent en bonne place. Ce sont en quelque sorte des Pharisiens de l'époque moderne. Leur point commun réside dans le fait qu'ils agissent tous au nom de la Loi, de telle ou telle loi sans se conformer eux-mêmes à la Loi et font subir aux autres ce qu'ils ne sont pas capables de supporter eux-mêmes, à l'instar des Pharisiens des temps bibliques à l'époque du Christ. C'est cela l'hypocrisie, rien d'autre!

Igor Bertrand Banza

Igor Bertrand BANZA
Juriste, ancien séminariste, penseur libre

CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION SUECO

Chers Parents, chers étudiants, vous qui cherchez un cadre idéal pour les études : La Direction du Centre de Formation et d'Information Suéco a le réel plaisir de vous informer que la rentrée des semestres pairs (2è, 4è et 6è) 2019-2020 aura lieu le 12 Octobre 2020.
Pour les nouveaux bacheliers et anciens étudiants, la rentrée académique 2020-2021 aura lieu le 1er février 2021.

- **Les Bacheliers, les filières suivantes : BTS & Licence Pro** : – Management des Ressources Humaines - Banque et Finance - Génie Logistique et Transport – Marketing et Action Commerciale – Comptabilité et Gestion des Organisations – Assistant de Direction – Réseau et Télécommunication.

  - ***Durée de la formation BTS : 20 mois + 2 mois de stage en entreprise***
  - ***Durée de la formation Licence pro : 10 mois + 2 mois de stage en entreprise***
- **Les non-bacheliers, les filières suivantes : CAP** : Pâtisserie & Secrétariat Bureautique : ***Durée de la formation : 6 mois***

Les inscriptions et réinscriptions sont déjà ouvertes à la scolarité

Notre Amphithéâtre de plus de 300 places pour vous permettre de respecter les mesures barrières contre le Covid-19 lors de vos manifestations : Séminaires – Conférences – Activités culturelles…

Suéco offre aussi des formations à la carte

- **Informatique (Word – Excel – Publisher – Power Point et autres logiciels à la demande)**
- **Anglais (Beginner level – Intermediate level – Advanced level)**

Contacts : suecoeec@yahoo.fr / contact@sueco.org
Tél. (+242) 06.679.12.91 / 06.654.51.93
« Suéco, Former pour libérer l'Homme »

PORTRAIT

Serge Offis, en "réveilleur" de la musique congolaise

C'est un secret de polichinelle: la musique congolaise (rives gauche comme droite du fleuve Congo) a perdu de sa superbe, depuis quelques années. Parmi les causes de cette situation déplorable figure, en bonne place, le manque de producteurs, aussi bien scéniques que phonographiques.

Conscient de ce fait, Serge Offis (Serge Offinansinga à l'état civil), un natif de Brazzaville vivant à Nantes, en France, s'est fixé un challenge: booster la musique des deux Congo. C'est ainsi qu'il a mis sur pied une maison de production musicale dénommée Serge Offis Production. Un label dont la reconnaissance juridique a été reconnue récemment en France et qui ne cesse de gagner également ses galons sur l'échiquier africain.

Neveu d'Anita Ngapy, un nom bien connu dans les milieux du showbiz des deux capitales les plus proches au monde, Serge Offis s'impose, de plus en plus, comme un grand espoir de la production musicale congolaise.

Titulaire d'un bac, série A4, décroché en 1996 au Lycée Emery Patrice Lumumba de la capitale congolaise, puis d'une licence en relations internationales obtenue en 1999 à Amman, en Jordanie, c'est le vendredi 20 novembre 2009, à Vienne, en Autriche, que Serge passe son baptême du feu. En organisant le concert mettant en exergue le chanteur Doudou Copa, ex-membre du célèbre groupe brazzavillois Extra Musica, ayant opté pour la carrière solo. Le coup d'essai est un vrai coup de maître. Ce qui pousse le jeune producteur à rééditer l'exploit, le 6 juillet 2019, mais cette fois, dans la ville de Nantes où il est basé.

Un troisième spectacle est organisé le 15 février 2020, toujours à Nantes. Il met sur la sellette deux artistes brazzavillois: Doudou Copa et le virevoltant Nzété Ousama, un transfuge du groupe Impression des As. La aussi, le succès est au rendez-vous.

Quelques mois plus tard, Serge Offis prend la décision de se lancer dans la production phonographique. En septembre 2020, il largue «Sixième signature», un opus de Nzété Oussama estampillé Serge Offis Production. Avant de mettre sur le marché, en mars de cette année, ''Conditions'', un featuring chanté par J. Leader et Welicia, deux jeunes talents du Congo-Brazzaville.

En fin avril 2021, paraîtra ''Déception'', un featuring entre But na Filet et Stock musique, deux artistes de la République Démocratique du Congo. Un titre bien accueilli par les critiques de la musique et qui est diffusé à longueur de journée sur plusieurs chaînes télé et radio tant des deux rives du Fleuve Congo qu'étrangères: DRTV, Trace, MCR, NTI, Antenne A, B Black, TV NF, etc.

Serge Offis

En mai 2021, le single ''Hymne national'' de J. Leader s'ajoutera à la discographie de Serge Offis Production.

Serge Offinansinga est aussi un féru du monde associatif. En effet, il préside aux destinées de l'association Serge Offis Prod. *«Cette association est liée à la maison de production musicale Serge Offis Production. C'est elle qui me donne le droit d'organiser des spectacles, soirées en France et dans toute l'Union européenne. Elle est reconnue à la fois par le ministère de l'Intérieur français et par le Préfecture de la Loire Atlantique, à Nantes, où j'habite. C'est elle qui me donne également le droit de solliciter des visas aux journalistes, chroniqueurs qui agrémentent nos événements de partout dans le monde»*, commente-il.

Polyglotte, Serge est aussi bien à son aise en français, anglais, allemand, arabe, qu'en lingala et kituba, deux langues pratiquées dans les deux Congo.

Véran Carrhol YANGA

LIVRE

Roland Pourtier publie «Congo, un fleuve à la puissance contrariée»

«Congo, un fleuve à la puissance contrariée», tel est le titre de l'essai publié par le géographe français Roland Pourtier. Un ouvrage paru à CNRS Editions (Paris), vendu en librairie au prix de 23 euros (15, 065 F. CFA).

Le livre de Roland Pourtier se subdivise en six grandes parties: L'énigme; Au fil de l'eau; Les gens du fleuve ; Le territoire; La puissance; et Rivages urbains.

On y apprend que le Congo, fleuve le plus puissant au monde après l'Amazone, draine un immense bassin partagé entre neuf États. Il a donné son nom à deux d'entre eux. Au cœur d'une histoire tumultueuse qui mit en contact les sociétés d'Afrique équatoriale et l'Europe, soumises à une exploitation coloniale brutale, il n'a cessé d'être convoité pour ses richesses naturelles.

«Potentiellement» riches, les pays riverains du grand fleuve comptent, en réalité, parmi les plus pauvres du monde.

Ce paradoxe de la puissance contrariée, tant par la nature qui a coupé le fleuve de son ouverture atlantique que par le cours d'une histoire souvent chaotique, constitue le fil conducteur d'un voyage fascinant aux pays du Congo. L'auteur les a parcourus durant trois décennies.

Il en montre les mutations comme les freins au développement, et interroge les promesses de l'or blanc, de l'or vert, de l'or bleu. Il livre, en six tableaux, le fruit d'une réflexion sans tabou, murie au carrefour de la géohistoire, de l'anthropologie économique, de la politique, de la culture et des arts.

Cet essai de géographie globale propose des clés essentielles pour comprendre la complexité du bassin du Congo dans son rapport au monde.

Pour la petite histoire, Roland Pourtier a vu le jour en 1940.

Ancien élève de l'École normale supérieure de Saint-Cloud, il est actuellement professeur émérite à l'Université Paris-1 Panthéon-Sorbonne,

Roland Pourtier

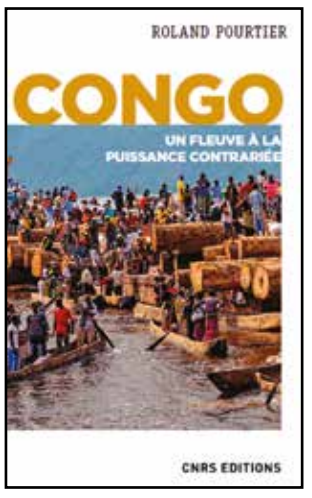

La couverture du livre

et membre de l'UMR Prodig (CNRS, Universités de Paris 1, Paris 4 et Paris 7) dont il a exercé la vice-présidence entre 1998 et 2004.

Consultant auprès de l'Initiative pour l'Afrique Centrale (INICA) à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), président de l'Association des géographes français (AGF) depuis 2002, il est membre des comités de rédaction des Annales de géographie, du Bulletin de l'Association des géographes français, des revues Afrique contemporaine et Géographie et cultures.

Roland Pourtier a consacré l'essentiel de ses recherches aux pays du bassin du Congo. Il est notamment l'auteur de *«Afriques noires: héritages et mutations»* (Hachette, 2014 pour la 3e éd.) et directeur scientifique de *«Géopolitique de l'Afrique et du Moyen-Orient»* (Nathan, 2017).

V.C.Y.

AVIS DE SOLLICITATION D'AIDE

Dans la perspective de la publication du livre *«Mon amour pour le SBB»*, en chantier aux éditions LMI à Pointe-Noire, Equateur Denis Nguimbi, auteur du livre, sollicite l'aide de toute personne aimant l'orchestre SBB.

«Mon amour pour le SBB» est un ouvrage qui a pour préfacier le musicologue Freddy Kébano. L'auteur y retrace l'itinéraire parcouru par l'international orchestre populaire Super Boboto de Brazzaville (SBB), la biographie des artistes-musiciens qui y ont évolué, ainsi que les œuvres produites, éditées ou non pendant dix-sept ans d'existence de cet ensemble musical né des cendres de l'orchestre Tembo, le 27 avril 1968, au bar-dancing Faignond, à Poto-Poto (Brazzaville).

Toute personne qui désire avoir toutes les chansons produites par le SBB sur clé USB peut appeler au n° 05 537 56 13.

EN VENTE

Deux parcelles jumelées de 800m², habitées, à Poto-Poto (arrondissement 3 de Brazzaville), à un bon prix.

Contact: 06 668 09 13/ 05 556 15 17

L'apport de la femme congolaise dans la vie matrimoniale

Depuis les temps immémoriaux, jusqu'à l'aujourd'hui de notre monde, nul n'est censé ignorer la joie et le bonheur de vivre en famille. Dans le récit biblique de la création, l'homme a été créé par Dieu par amour: *«C'est pourquoi, l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme et ils deviendront une seule chair»* (Gn 2, 24). De façon donc naturelle, le Seigneur veut faire de ces deux êtres des personnes heureuses et capables de s'accepter, en dépit de leurs différences, en créant un climat de joie et d'amour autour d'eux. Ceci, en faisant montre, dans leur vécu, d'une ambiance à même de faire sentir le parfum d'une vie pleine d'amour. Cela pourtant ne veut nullement signifier qu'en s'unissant, il n'y a que joies et que le navire matrimonial de leur union ne connaîtra ni tempêtes, ni ténèbres, moins encore des temps du désert. Bien au contraire!

En effet, ce qui fonde ce lien entre homme et femme, c'est l'amour, le mariage. Dans le droit de l'Eglise catholique, ce concept signifie *«l'alliance matrimoniale, par laquelle un homme et une femme constituent entre eux une communauté de toute la vie, ordonnée par son caractère naturel au bien des conjoints ainsi qu'à la génération et à l'éducation des enfants...»*.(Can.1055- § 1). Une fois consenti, le lien matrimonial indissoluble engage pour toute la vie, en toute fidélité dans la recherche bonum coniugum, et plaise à Dieu, du bonum prolis.

Toutefois, il suffit de jeter un coup d'œil rapide sur les réalités actuelles du mariage en général et en République du Congo, pour se rendre à l'évidence du fait que bon nombre de défis se dressent sur la voie l'harmonie: l'infidélité, l'instabilité familiale, l'irresponsabilité chez certains parents, la lutte entre femmes de différentes classes sociales, la négligence dans l'entretien du ménage, l'absence de vie de prière dans certaines familles. En outre, aussi, d'autres défis tels que la multitude des unions de fait (55%) qui prennent le dessus au Congo-Brazzaville avec pour conséquence la diminution des célébrations des mariages sont à relever.

Pourtant, la Religion, tout comme la société, accordent une grande importance au mariage; l'influence des traditions coutumières, le droit à la polygamie contenu dans bon nombre de législations; la sujétion de la femme à la domination masculine, la surenchère de la dot qui entraînent nombre de mariages non sacramentels.

Cet article se veut une analyse du mal qu'il faut éradiquer à la racine pour parer à ces difficultés matrimoniales, tout en mettant en exergue le rôle de la femme, en occurrence la femme congolaise, dans sa contribution et sa participation au maintien d'une bonne vie matrimoniale. C'est par elle que passe, sans doute aucun, le maintien de l'équilibre et de la réussite du mariage. C'est ainsi que nous évoquerons, ici, quelques aspects clés qui peuvent être sources de remède, en les abordant sous l'angle coutumier, juridique, éducatif et spirituel.

Le mariage coutumier

En République du Congo, la célébration du mariage civil est souvent précédée du mariage coutumier, communément appelé la dot. Elle est une condition sine qua non pour qu'un mariage soit enregistré à l'état civil. Au sens de l'article 140 du Code congolais de la famille, la dot *«peut être payée en nature ou en espèces ou sous les deux formes. En aucun cas, son montant ne pourra dépasser la somme de 50.000 francs.»* Mais la théorie juridique est loin de la pratique. Les familles vont tellement au-delà de ce montant que le mariage prend les allures d'une *«vente»* de la fille, un moyen de s'enrichir. Pour ce faire, les jeunes se cantonnent, le plus souvent, dans des unions libres. Et comme si cette limite ne suffisait pas, certains hommes, les prétendants, se croient autorisés à se comporter en *«acheteurs»* d'une supposée *«marchandise»*, au point qu'une fois au foyer, ils font subir un traitement dégradant, marginalisant, voire humiliant à leur femme. La dot devient ainsi un facteur perturbant et instable du lien matrimonial. Pourtant, *«la dot est avant tout un geste pour montrer à la famille de la mariée la capacité de l'homme prendre soin de leur princesse, et les remercier d'en avoir fait la femme quelle est devenue...».* Ngeleka:2018). Malheureusement, la dot est devenue une forme de commerce aux conséquences criardes.

La femme congolaise dvrait être cette voix qui crie: *«Assez, je ne suis pas un objet de vente, mais un sujet de droit.»* La dot étant considérée comme un mariage coutumier, il parait donc important, de nos jours, non seulement d'évangéliser nos coutumes, mais aussi de les éduquer. Il importe de s'interroger sur l'origine de certaines pratiques coutumières aux allures ténébreuses et aux conséquences alarmantes, tout en y donnant un vrai sens en vue d'y apporter la lumière pour un futur meilleur. A titre purement illustratif, à quoi serviraient, de nos jours, une lampe Luciole, une machette dans la liste d'une dot célébrée en Europe, alors que, jadis, nos grands-parents les demandaient parce que dans nos villages, il n' y avait pas d'électricité et que pour le travail de champ, ils avaient

Pendant une cérémonie de dot

besoin d'outils. Voilà jusqu'à quel point la mise à jour de certaines pratiques coutumières s'avère importante. A quoi servirait la surenchère d'une dot si, dans l'avenir, la femme en devient esclave et victime?

Au niveau éducatif

Sous l'aspect éducatif, à l'instar de toute femme dans le monde actuel, la Congolaise est inscrite à l'école de la revendication du respect de ses droits qui fait d'ailleurs l'actualité. Elle est censée s'informer entre autres de ses prérogatives matrimoniales pour éviter d'être en marge de la société. Nous louons, pour ce faire, toutes ces ONG qui luttent pour la promotion du genre en République du Congo.

Toutefois, de la même manière que la femme s'ouvre pour connaître et revendiquer ses droits, c'est de la même façon qu'elle doit connaître aussi les obligations qui lui incombent.

Combien de foyers se disloquent de nos jours par le fait que la femme n'a même pas de temps pour l'entretien de sa famille, l'attention à son conjoint et l'éducation de la progéniture! Combien de fois le travail féminin prend le dessus sur l'entretien de la famille! Ainsi, pour éviter l'instabilité du lien matrimonial, le couple congolais doit maintenir un équilibre entre les obligations matrimoniales et le travail, voire les relations sociales. L'équilibre en toutes choses demeure très important. Ce constat a beaucoup d'impact négatif, surtout quand la femme occupe des hautes fonctions au niveau politique, de la magistrature, l'enseignement universitaire, ou dans une entreprise...

En effet, où sont allées ces femmes congolaises qui pouvaient se passer de tout, sauf consacrer du temps pour leurs enfants, préparer pour le mari? Où donc sont allées ces femmes congolaises qui prenaient ne fût-ce qu'un jour dans la semaine pour l'entretien de la maison, le suivi scolaire des enfants? Peut-on encore trouver au Congo ces femmes qui, pour le bien-être de leur mariage, se réveillaient parfois tôt pour donner un coup de main. Où sont-elles donc passées? Et pourtant, dans la plupart des cas, c'est la bonne qui gère. Alors, est-ce pour autant que dans la société congolaise on n'est plus en droit de rêver de femmes qui s'occupent de leurs foyers, sans que cela n'enlève rien à leur rang social? En agissant ainsi, elles posent un acte qui fait d'elles un miroir dans lequel elles peuvent se regarder et tirer des leçons.

Aspects juridiques

Vu sous l'aspect juridique, l'article 135 du Code congolais de la famille consacre le droit à la polygamie. Si la société traditionnelle africaine recourait à la polygamie, c'était pour parer aux travaux champêtres, à l'infertilité d'une femme en prenant une autre pour procréer. Mais de nos jours, elle est de moins en moins acceptée face à la crise économique et aux maux qui en découlent. Elle est vue comme générant *«de la jalousie, de la compétition, des rivalités, de l'égoïsme, des règlements de compte directs ou par personnes interposées (les enfants surtout). Parfois, les coalitions ou triangles pervers y sont également observé(e)s et justifient les escalades symétriques entre les personnes: les enfants de deux ménages différents peuvent entrer en coalition contre ceux d'un troisième ménage, le père et les membres du deuxième ou troisième ménage peuvent entrer en coalition contre le premier ménage, etc.».* (Leonard Nguimfack, *«Conflits dans les familles polygames et souffrance familiale»*, Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux, 2014/2 (n° 53), p. 49-66.)

A l'instar de beaucoup d'autres auteurs qui revendiquent la révision de cette disposition légale, ici encore, la femme congolaise devrait lutter pour la promotion de la monogamie.

Beaucoup de forums et d'articles allant dans ce sens sont à promouvoir.(cf. par exemple la tribune pour une abrogation de la polygamie au Congo, du 19 octobre 2018). Dans le même ordre d'idées, le pape François, dans son exhortation, dénonce la polygamie parmi les défis qui rongent les unions légitimes: *«On ne se rend plus clairement compte que seule l'union exclusive et indissoluble entre un homme et une femme remplit une fonction sociale pleine... Dans certaines sociétés subsiste encore la pratique de la polygamie...»*, souligne-t-il. (Amoris Laetitia, § 52). A l'instar de beaucoup d'autres auteurs qui revendiquent la révision de cette disposition légale, ici encore, la femme congolaise devrait lutter pour la promotion de la monogamie. Beaucoup de forums et d'articles allant dans ce sens sont à promouvoir.(cf. par exemple la tribune pour une abrogation de la polygamie au Congo, du 19 octobre 2018)

Vie de prière

A ces aspects précédents, on ne peut oublier d'ajouter la prière. La réussite du mariage et le maintien de ce lien passe par la prière. Dieu nécessite d'être mis au centre. Jésus lui-même dit: *«Là où deux ou trois sont rassemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux.»* (Mt. 18,20). Et quand Jésus pénètre le cœur de tout lien matrimonial, il porte Lui-même le fardeau de leurs difficultés, tout en devenant la solution. Quand la conviction du couple s'inscrit dans la perspective selon laquelle c'est Dieu qui unit, devant les inévitables jours de tempête, les tentations, les vents violents auxquels toute famille peut faire face, la solution passe par le recours à Jésus. Et dans cette vision des choses, le Pape François dit: *«La famille qui prie ensemble reste ensemble et irradie la paix. Une telle famille peut être un soutien particulier pour d'autres familles qui ne vivent pas en paix»*. (François, Irlande 2018)

Il est important, dans la pastorale, d'encourager les familles congolaises qui prient ensemble, tout en stimulant celles qui en ont perdu l'habitude de le faire. Une prière ensemble demeure toujours une force et un moment de grâce. Ici encore, la femme doit être active, doit stimuler sa famille à l'école de la prière. La femme doit habituer ses enfants à prier dans les moments de joie comme dans la souffrance. Combien de femmes chrétiennes qui, quand le torchon de leur maison brûle, quand le bon vin qui crée la joie dans la famille manque, préfèrent recourir aux voies maléfiques, plutôt qu'à Dieu ou au prêtre qui avait béni leur union?

Devant cette carence, le chemin à suivre est pourtant simple: accompagner Jésus au mariage de Cana. (Jn. 2,1-12: «Ils n'ont plus de vin; disons: ils n'ont plus d'amour, ils ne s'entendent plus, ils veulent briser ce lien matrimonial si précieux qui les unit. Puis s'en suivent une exhortation et un conseil gratuits: *«Faites tout ce qu'il vous dira.»* Ce qu'il dit conduit toujours à la solution aux problèmes, et a pour effet un exode: les aigris retrouvent le sourire, le lien familial brisé se fortifie, la volonté d'aimer renait et l'amour fait resplendir encore la joie d'être une famille.

Et la fête continua

Il est aussi vrai que le maintien de l'harmonie dépend de l'un et de l'autre conjoint dans le ménage. Un homme, avant de quitter cette terre, disait à sa fille: *«Imite la vie de prière de ta mère. Car grâce à sa prière, mon foyer a été épargné de beaucoup de dangers»*. Et le Pape François dit: *«La prière peut aider à reconnaître la beauté et l'importance de la famille, avec ses lumières et ses ombres.»* Alors, femme congolaise, lève-toi, car le tissu familial, pour continuer à être éclatant, attirant et bien équilibré, dépend, en grande partie, de toi, de ton cœur de femme et de mère.

Sr Rhyta KIMANI, cp

En 60 ans, la santé de l'enfant congolais s'est améliorée

Par Pr. Prosper SENGA

Au cours des décennies 1960, 1970, à l'Hôpital Général de Brazzaville, de nombreux enfants arrivaient au triage (actuel service des urgences) dans un état grave et certains déjà décédés. Cependant, par la suite des avancées significatives ont été relevées et ce, grâce à la mise en œuvre des programmes nationaux sanitaires. Ceux-ci ont été suggérés par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), à travers diverses stratégies. Il s'agit de: programme élargi de vaccination, lutte contre le paludisme, contre la tuberculose, contre les maladies diarrhéiques, surveillance nutritionnelle de l'enfant, etc.

Parallèlement, le développement des structures sanitaires et la promotion de la formation des cadres ont contribué à l'amélioration de la situation.

1- Des vaccinations

C'est dans le domaine de la vaccination que les progrès les plus manifestes ont été accomplis. Ainsi, l'historique vaccin DT Coq a permis l'éradication de la diphtérie et de la poliomyélite.

Le tétanos néo-natal est devenu anecdotique, grâce à la vaccination de la femme pendant la grossesse, tout comme le tétanos pendant l'enfance.

La coqueluche chez le nourrisson a été rangée dans les oubliettes.

Quant à la rougeole, cette «grande tueuse» d'hier, de par son vaccin administré dès l'âge de 9 mois, elle ne s'observe plus sous forme de grandes épidémies comme naguère.

Avec le BCG (Bacille de Calmette et Guérin), vaccin contre la tuberculose, appliqué dès la naissance, ont disparu les formes graves de cette maladie tels que la méningite tuberculeuse et le mal de Pott (atteinte vertébrale). La gratuité du traitement antituberculeux a constitué une valeur ajoutée.

2- Du paludisme

La lutte contre le paludisme reposait initialement sur l'usage de la moustiquaire et sur la prise quotidienne de la Chloroquine à titre préventif (chimio prophylaxie). Puis avec l'apparition des résistances du parasite (plasmodium) vis-à-vis de la Chloroquine, celle-ci a été délaissée. Depuis qu'à titre curatif, de nouvelles molécules (arthémether notamment) ont été actées, les formes graves de paludisme (paludisme cérébral, anémies sévères) sont devenues moins fréquentes.

3- De la malnutrition

Certes, la malnutrition persiste chez l'enfant dans notre pays. Cependant, certaines formes graves ont disparu comme le fameux Kwashiorkor fait d'œdèmes (gonflement) du visage et des membres, au pire d'aspect de grand brulé. Celui-ci a seulement été aperçu de nouveau lors des derniers conflits armés. Mais aujourd'hui, sont encore signalés chez l'enfant des états de grande maigreur (marasme), liés à des apports alimentaires quantitativement déficitaires (sous-nutrition).

Le programme de surveillance nutritionnelle a pour vocation de détecter ces malnutris et de les soumettre à un protocole thérapeutique approprié.

4- De la diarrhée du nourrisson

Hier, la diarrhée du petit enfant était volontiers à l'origine d'une déshydratation sévère, responsable possible de décès, sinon de séquelles neurologiques (débilité mentale, paralysies). Mais depuis que l'OMS a préconisé chez tout nourrisson diarrhéique, l'administration systématique d'une solution de réhydratation orale (eau salée et sucrée), ces formes graves de déshydratation se sont raréfiées.

5- Des vers intestinaux

Les vers intestinaux offraient jadis des spectacles mémorables. Il s'agissait d'une part d'émissions massives d'ascaris par l'anus, par la bouche, voire par le nez. Et les chirurgiens ont opéré des enfants d'occlusion intestinale du fait de l'obstruction de l'intestin par un amas d'ascaris.

D'autre part, il était question d'un autre vers nuisible pour l'enfant, l'ankylostome, *«suceur de sang»*. Combien d'enfants n'étaient-ils pas admis à l'hôpital pâles, exsangues du fait d'une anémie sévère en rapport avec une ankylostomiase. La liste de ces vers n'est pas exhaustive, seuls les plus délétères sont rapportés ici.

Depuis que l'OMS a recommandé l'administration régulière des médicaments contre les vers, et ce à partir de l'âge de 6 mois, ces tableaux de triste mémoire ne s'observent plus.

Les autres problématiques

La drépanocytose et le Sida sont de préoccupation relativement récente. Ils font l'objet de stratégies thérapeutiques spécifiques qui assurent aujourd'hui à l'enfant une survie plus longue et de meilleure qualité.

En conclusion, la santé de l'enfant congolais s'est améliorée au cours du dernier demi-siècle pour deux raisons majeures: d'une part, certaines maladies ont été éradiquées grâce à la vaccination, d'autre part, de nombreuses autres ont perdu de leur gravité.

Cette amélioration est encore attestée par des chiffres qui mettent en évidence les baisses observées de la mortalité à différents niveaux. Il s'agit ici: chez les enfants de moins de 28 jours, de la mortalité néonatale entre 28 jours et moins de 12 mois de la mortalité infantile, puis entre 12 mois et moins de 5 ans de la mortalité infanto juvénile.

De 1960 à nos jours, les taux de mortalité correspondant sont passés respectivement de 101 pour 1000 naissances vivantes à 210/00, de 1430/00 à 360/00 et de 2200/00 à 170/00; soit une réduction respective de 79%, 75% et 92%.

Il s'agit là, évidemment, d'une évolution favorable. Cependant, de nombreux défis restent à relever. En effet, d'une part, ces taux s'avèrent encore élevés, en comparaison à ceux des pays avancés.

En France, par exemple, les taux de mortalité néonatale et infantile sont actuellement de 2,1 0/00 et 3,70/00, soit dix fois moindre que ceux observés dans notre pays. D'autre part, il existe chez nous un gradient milieu urbain-milieu rural élevé avec un différentiel d'environ 40% pour la mortalité infantile.

La politique à l'orée du développement intégral

Récente et souvent dévoyée dans le discours public au Congo-Brazzaville, la notion de développement intégral et solidaire mérite une nouvelle visitation qui devra conduire nos compatriotes, en toute conscience, à en apprécier la quintessence et agir en conséquence pour leur devenir. Ce concept découle, dans toute sa plénitude, de l'humanisme intégral et solidaire qui consiste, pour les citoyens de notre temps, à amener le développement vers l'épanouissement réel de l'homme d'aujourd'hui et de demain.

Anatole Limbongo Ngoka

Mieux, cette notion de l'humanisme intégral et solidaire, largement explicitée dans le Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise, produit en 2005 par le Conseil pontifical Justice et Paix, conduit ce citoyen à trouver, dans ce texte, les principes de réflexion, les critères de jugement et les directives de ses actions politiques et sociales. Dans cette somme dédiée au Pape Jean Paul II, maître de doctrine sociale et témoin évangélique de Justice et Paix, les citoyens interpellés doivent donc être capables d'interpréter la réalité d'aujourd'hui et de chercher des voies appropriées à l'action pour qu'ils soient placés au centre de tout développement authentique qui doit être intégral en promouvant tout l'homme et tous les hommes.

Dans le contexte politique congolais, au-delà des pratiques et des discours, ce développement devra mettre l'humain en son centre et lui permettre, et aussi à la société, de se bâtir et se doter d'un bien commun pour mieux assurer son existence. Pour ce Compendium, la dignité, l'unité et l'égalité de toutes les personnes découle, avant tout, du principe du bien commun, auquel tout aspect de la vie sociale doit se référer pour trouver une plénitude de sens.

Selon ce texte majeur, par le bien commun, on entend *«cet ensemble de conditions sociales qui permettent, tant aux groupes qu'à chacun de leurs membres, d'atteindre leur perfection d'une façon plus totale et plus aisée».*

Dans sa Lettre Encyclique *«Caritas in veritate»,* publiée en 2009, le Pape Benoît XVI indique que ce bien commun est celui de «nous-tous», constitué d'individus, de familles et de groupes qui forment une communauté sociale. Ainsi, la construction de ce bien commun engage tous les citoyens et aucun d'entre eux n'est exempté de collaborer, selon ses propres capacités, à la réalisation et au développement de cette richesse.

Pour Benoît XVI, *«œuvrer en vue du bien commun signifie, d'une part, prendre soin et, d'autre part, se servir de l'ensemble des institutions qui structurent juridiquement, civilement et culturellement la vie sociale et prend ainsi la forme de la polis, de la cité.»*

C'est la gestion de ce bien commun, à travers celle de la cité, que concerne l'acteur politique. Celui-ci doit s'engager, à travers des projets politiques, économiques, sociaux et culturels, vers une action effective qui incite tous ceux qui ont sincèrement à cœur le sort de l'homme à offrir leur contribution. D'autant plus que la personne humaine est le fondement et la fin de la communauté politique. Le faire autrement est dénaturer notre rôle et notre vocation.

Ce détournement de vocation d'une bonne gouvernance du bien commun nous est montré au quotidien par des acteurs politiques dont les visions réductrices sont subordonnées aux avantages partisans qu'ils peuvent tirer de leurs situations. Et Benoît XVI d'attirer notre attention, en indiquant qu'à cet instant, *«l'agir social devient la proie d'intérêts privés et de logiques de pouvoir, qui ont pour effet d'entrainer la désagrégation de la société et cela d'autant plus dans une société en voie de mondialisation et dans les moments difficiles comme ceux que nous connaissons actuellement.»*

Construire ce bien commun pour un développement intégral et solidaire est surtout conditionné par la liberté et le libre choix octroyé aux citoyens. Le carcan de l'Etat central, tel que nous le subissons, est un réel frein qui ne permet pas à l'individu ni à la communauté de se réaliser. Il nous faut, pour les démocrates humanistes porteurs des valeurs du développement intégral et solidaire, desserrer cet étau pour laisser germer le génie créateur qui nous permettra de construire ce bien commun.

Pour cela, nous devrons introduire, dans notre corpus des lois, le principe de subsidiarité qui devra nous permettre d'aller au-delà d'une décentralisation que nous n'arrivons pas à mettre en place réellement, faute de volonté politique. Ce principe de subsidiarité porte sur les rapports entre le pouvoir politique et les communautés. Concrètement, cela signifie que les pouvoirs publics, en tant qu'instrument du pouvoir, ne peuvent intervenir, dans la construction de ce bien commun, que lorsque ces communautés ne parviennent pas à satisfaire leurs besoins.

Par ce principe, l'Etat central n'exercera plus qu'une fonction de suppléance auprès des communautés qui pourront développer une expertise propre à leur épanouissement.

Le Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise indique, justement, qu'*«en intervenant directement et en privant la société de ses responsabilités, l'Etat de l'assistance provoque la déperdition des forces humaines, l'hypertrophie des appareils publics, animés par une logique bureaucratique plus que par la préoccupation d'être au service des usagers, avec une croissance énorme des dépenses.»*

L'un des avantages majeurs de ce principe de subsidiarité est la participation citoyenne. De celle-ci, le texte doctrinaire stipule que «la participation à la vie communautaire n'est pas seulement une des plus grandes aspirations du citoyen, appelé à exercer, librement et de façon responsable, son rôle civique avec et pour les autres, mais c'est aussi un des piliers de toutes les institutions démocratiques, ainsi qu'une des meilleures garanties de durée de la démocratie.» Ce qui nécessite une réflexion commune.

Anatole LIMBONGO NGOKA
Président du Parti africain pour un développement intégral et solidaire (PARADIS)

Tarifs d'abonnement

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800

France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros

Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros

Europe
96 Euros
192 Euros

Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

FEDERATION AFRICAINE DE BOXE ARABE

Le Congo entre au comité exécutif

Le Comité exécutif de la Fédération africaine et des îles de boxe arabe (FABA), instance dirigée par le Gabonais Eric Ella Békalé, a fait peau neuve le 9 avril dernier. A l'issue du réaménagement de cette instance continentale, le Congo y a fait une entrée par le truchement du président de la Fédération congolaise de boxe pieds-poings, Gerry Blaise Bollé, et du directeur technique national, Césaire Alfred Nzobo.
Gerry Blaise Bollé a été nommé président de la zone Afrique centrale. Un honneur pour le jeune président congolais qui se sent à l'aise et *«prêt à accomplir avec loyauté cette grande responsabilité»* au niveau de l'instance continentale. Il entend accomplir sa fonction avec *«autant d'enthousiasme et de passion»*. C'est une grande récompense pour tout ce qu'il a apporté à la boxe pieds-poings nationale jusqu'à ce jour. En tout cas, c'est une nouvelle carrière qui commence pour Gerry Blaise Bollé qui pourrait, peut-être demain, servir de tremplin à des fonctions plus importantes.

Gerry Blaise Bollé

Les responsables des autres zones sont le Nigérien Ali Kacem Bouhadjar (Zone Afrique de l'Ouest), l'Ethiopien Azahz Ayélé (Zone Afrique de l'Est). Les zones Afrique du Nord et Afrique australe sont présidées respectivement par Ali Gabbech (Tunisie) et David Havaux (Ile Maurice). Quant à André Murray (Trinidad et Tobago), il est le président de la zone des Iles. Quant à l'autre Congolais promu, Césaire Alfred Nzobo, la FABA l'a élevé au rang de directeur technique adjoint. Lui aussi se dit fier et honoré de passer à l'instance continentale pour apporter sa contribution à la vulgarisation et au développement de la boxe arabe.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

EVOCATION DOULOUREUSE

Mbani-Madzou, libero de charme

C'est une chronique devenue triste, avec des : *«Nous apprenons la mort de tel ou tel ''vieux'' joueur»*. Les informations qui nous parviennent dans ce cas proviennent des proches amis, des sympathisants ou des parents. Tel est le cas cette semaine de Marcel Mbani-Madzou ''Mario'', ancien défenseur libero du Patronage Sainte-Anne et du FC Abeilles de Pointe-Noire, dans les années 1970 et 1980.

Mbani-Madzou est décédé des suites de crise cardiaque, le 2 avril dernier à Pointe-Noire où il s'était établi vers la fin des années 1970 en provenance de Brazzaville.
Fulbert Kimina-Makumbu a écrit dans ces colonnes que Mbani-Madzou est *«l'un des meilleurs liberos du pays, à en juger par le rythme de ses présélections»*. Mais il était presque tenté de croire aussi que ce joueur pourtant talentueux *«est parmi les mal aimés»*. Après chaque stage, en effet, on le renvoyait à la maison en compagnie d'autres candidats, en attendant de nouvelles convocations. Son style caractéristique : *«défier l'attaquant le plus audacieux pour sortir à petit pas, du fameux rectangle»*. Pourtant la situation pouvait se retourner à son désavantage, par excès de confiance. Nombreux n'ont jamais compris d'ailleurs qu'il n'ait jamais disputé plus de deux matches officiels avec les Diables-Rouges. Il faut croire que les sélectionneurs et les observateurs ne devaient pas voir la même chose.
Sociétaire de Chatler (avant les ''Matins'' ou Mondane (son neveu) et autres Vouayamadé), une équipe de foot-pelote (mwana-foot) de Moungali, Marcel Mbani-Madzou fut approché par les dirigeants du Patronage Sainte-Anne. Equipe dans laquelle il évolua aux côtés des Aubin Kimbolo, Nkouori ''Pagnol'', Mounkala ''Clim'', Herbert Malonga ''Kapata'', etc. Ces derniers le virent partir non sans regrets à Pointe-Noire, dans les rangs du FC Abeilles. C'est là-bas qu'il prit sa retraite sportive au milieu des années 1980.
Marcel Mbani-Madzou a été inhumé le vendredi 16 avril 2021 au cimetière Vindoulou.
Adieu Mbani-Madzou, on ne t'oubliera jamais !

G.-S.M.

KARATE

Les avantages des techniques de pieds

Les néophytes du club de Gambouissi exécutant un mawashi-geri

Le karaté est un art de combat. Il renferme une panoplie d'attaques et de ripostes aussi bien des mains que des pieds dans les assauts.
Bon nombre de compétiteurs, lorsqu'ils montent sur le shiai-jo (surface de combat), utilisent plus les tsuki-waza (techniques de coups de poing directs pour l'attaque ou la contre-attaque), que les keri-waza (techniques des membres inférieurs pour l'attaque ou la contre-attaque) qui ont l'avantage d'être utilisées soit pour frapper, bloquer, crocheter, ou balayer l'adversaire. Ces techniques de pieds sont d'autant plus intéressantes qu'elles sont incomparablement plus puissantes que les techniques de bras, le volume musculaire mis en action étant bien plus important, et l'allonge exceptionnelle du pied ayant toujours de quoi surprendre l'adversaire.
Les quelques techniques de pieds que vous pouvez utiliser lors des compétitions sont, entre autres : le Mae-geri : (coup de pied direct frappé vers l'avant). On frappe avec la balle du pied en relevant fortement les orteils pour faire saillir la partie charnue et solide ; c'est la dent du tigre (koshi). Le Kakato-geri : (coup de pied frappé du talon de haut en bas). La cheville est fortement pliée. Il est possible de le frapper en mae-geri-kekomi, à l'abdomen ou au plexus de l'adversaire. Le Yoko-geri-kekomi : (coup de pied pénétrant frappé en chassé latéral), en ligne droite. On utilise le sabre de pied (sokuto). Mettez-vous en kiba-dachi, de profil par rapport l'adversaire. Le Yoko-geri-keage : (coup de pied chassé frappé remontant). Le

Me Antoine Mbeté-Tchivanga exécutant un mae-geri

départ est le même que pour kekomi. Mawashi-geri : (coup de pied fouetté circulaire). On frappe sur le dessus du pied (haisoku ou ashikubi) suivant une trajectoire circulaire contenue dans un plan horizontal. On attaque l'adversaire latéralement, tout en lui faisant face au niveau des reins, des côtes ou u dos. Notons que l'on peut aussi frapper du pied avant. Le Ushiro-geri : (coup de pied frappé vers l'arrière). On frappe directement derrière soi avec le talon (kakato). Il faut dans la position préparatoire, tourner le dos à l'adversaire. L'exécution du coup de pied se fait en un seul temps. Le niveau moyen (shudan) est celui qu'il faut viser. Le Ura-mawashi : (coup de pied fouetté en revers). Cette technique est aussi appelée ushiro-mawashi-geri. Il consiste à frapper du talon dans un mouvement circulaire contraire à celui de mawashi-geri. On frappe le dos, la tête ou la mâchoire de l'adversaire, après lui avoir tourné le dos comme dans ushiro-geri. Il faut frapper toujours dans l'idée de crocheter avec le talon. Cette technique est très dangereuse, car elle peut endommager la colonne vertébrale de l'adversaire. Il exige un maximum de connaissance et de maitrise.
Toutes ces techniques ont l'avantage de vous faire gagner en un seul coup 2 ou 3 points (ippon), selon le niveau de l'attaque de l'adversaire à l'impact. Nous conseillons aux karatékas compétiteurs d'utiliser plus les pieds que les mains qui ne donnent qu'un point (ippon) à l'impact. L'entrainement de ces techniques se fait généralement au makiwara (sac de frappe long, rempli de copeau ou de gazon suspendu à un solide poteau).

TADI-DIA NUNGU

HANDBALL

Les délégués qui devaient participer samedi 17 avril au Gymnase Nicole Oba à l'assemblée générale élective de la Ligue de Brazzaville, ont été surpris par son report à une date non précisée en raison de l'invalidation de l'élection du président de la FECOHAND par la Chambre de conciliation et d'arbitrage.

OLYMPISME

Nuages sombres sur Tokyo-2020

Les Jeux Olympiques se dérouleront normalement du 21 juillet au 8 août 2021 au Japon. Mais à moins de 100 jours de l'ouverture ils sont menacés d'annulation, en raison de la résurgence de la pandémie de COVID-19 dans le pays.
Le Comité international olympique (CIO) a lancé mercredi 14 avril dernier le compte à rebours des 100 jours menant aux Jeux Olympiques Tokyo-2020 reportés pour se dérouler cette année. Organisateurs et athlètes se préparent au sprint final, sauf que le lendemain du lancement, le corps médical japonais a tiré la sonnette d'alarme pour alerter le Comité local d'organisation des Jeux sur l'augmentation des cas d'infection à la COVID-19. Il sera donc difficile, a averti le responsable de l'Association médical de Tokyo d'organiser l'événement dans sa forme actuelle, avec des athlètes venant de tous les pays, même s'il n'y a pas de public.
Le sentiment dubitatif sur les Jeux a été renforcé par les autorités politiques du Japon. Elles n'excluent pas une annulation de l'événement sans hésiter, si ce n'est plus possible, a déclaré un dirigeant du parti au pouvoir, Haruo Ozaki, donc si la propagation du virus persiste.
Il faut dire que le pays a recensé des nouveaux cas de contamination qui ont atteint un niveau qui n'avaient plus été observé depuis fin janvier dernier. Ce qui a conduit à de nouvelles restrictions sanitaires désormais en vigueur à Tokyo et dans d'autres villes nipponnes. Des épreuves tests des JO ont même été reportées, et les rassemblements autour du relais de la flamme olympique ont été drastiquement réduits.
Cependant, si la tenue des Olympiades reste la première option des autorités, par contre ces jeux ne sont plus aussi bien accueillis par la population. Selon un sondage réalisé en début d'année, la majorité des Japonais sont favorables au report, une fois de plus, ou à l'annulation des JO. D'ailleurs, 35,3% des personnes interrogées se sont prononcées en faveur d'une annulation pure et simple.

Les anneaux olympiques

J.Z.
(avec Enquêtesplus.com)